

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 Fcfa

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3587 du Vendredi 29 Avril 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PUBLI-REPORTAGE

Total Congo : la société se dote d'une nouvelle station-service à Brazzaville et de restaurants «La Croissanterie»
(P.6)

Caritas-Congo

Don en espèces du président du R.c en faveur des déplacés du Pool
(P.5)

BUROTOP IRIS
RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 14

Session pastorale annuelle des évêques du Congo

Le document du catéchisme national et la charte du catéchiste adoptés

Les évêques et des membres des commissions épiscopales posant à l'issue des travaux.



(P.3)

Département du Pool

Guy-Brice Parfait Kolélas a fait don à Caritas-Congo, pour les déplacés
(P.3)

Tribune Libre

Mise au point du conseiller en communication du ministre d'Etat, ministre en charge de l'économie et des finances
(P.15)

Tribune Libre

Congo: chronique d'un complot avorté
(P.15)

Arrondissement 6 Talangaï (Brazzaville)

La délivrance des actes d'Etat-civil se fait normalement

Privat Ndeké a porté un démenti aux propos non-fondés contre la mairie de Talangaï. (P.14)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89



CHEZ NOUS,
ON DONNE AVEC LE COEUR



Parce que votre sourire est notre plus belle récompense, nous nous engageons à vous offrir un service au sol et à bord toujours guidé par le dévouement.

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous.

Session pastorale annuelle des évêques du Congo Le document du catéchisme national et la charte du catéchiste adoptés

Ouverte le lundi 25 avril 2016, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres) à Brazzaville, la session pastorale annuelle des évêques du Congo, placée sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), s'est achevée jeudi 28 avril, par l'adoption du document relatif au catéchisme national et à la charte du catéchiste. Au cours de cette session, les évêques ont écouté et suivi diverses communications présentées par les responsables des différentes commissions épiscopales et structures d'Eglise. Ils ont ainsi fait le tour d'horizon du fonctionnement des différentes commissions épiscopales et structures d'Eglise, et des problèmes urgents à résoudre.

Au terme de leur session pastorale, les évêques du Congo ont souhaité que le problème de la communication, qui n'est toujours pas résolu à tous les niveaux le soit, pour l'efficacité de l'action de l'Eglise. Ils ont aussi abordé les questions liées à la formation et à l'éducation des jeunes et des enfants, qui restent toujours d'actualité et qui méritent une attention particulière, de la part de l'Eglise, à travers des réflexions profondes. Ils ont approuvé la création, dans un futur proche, de la mutuelle des travailleurs et des personnels des structures relevant de la C.e.c

La question financière demeure une grande difficulté au niveau des commissions épiscopales et des structures de l'Eglise. Les établissements de formation sacerdotale, notamment les grands séminaires (Théologat, Phi-

losopha et Propédeutique) y sont sérieusement confrontés. Il faut un bon discernement pour y faire face, en vue d'aider les jeunes à bien se former et à bien se préparer à la vie pastorale qui les attend. En effet, avec un effectif

de 99 séminaristes pour le Théologat et 56 pour le philosopha, pour 25 professeurs internes et externes, les deux grandes maisons de formation de futurs prêtres éprouvent d'énormes difficultés dans leur fonctionnement. Mais, pour remédier à toutes ces difficultés, le recteur a émis le vœu, tout en tenant compte de la pléthore, que soit délocalisé le séminaire de philosophie Firmin Georges Singha. Cela permettra de libérer de l'espace pour le Théologat. Pendant leurs travaux, les évêques ont été informés de



Les évêques et des membres des commissions épiscopales posant à l'issue des travaux.

de Brazzaville. Signalons que la clôture de la session pastorale annuelle de la C.e.c a connu la participation de NN.SS Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la C.e.c, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, l'abbé Brice Armand Ibombo, secré-

taire général de la C.e.c, ainsi que des vicaires généraux des diocèses.

Pascal BIOZI KIMINOU

Arrondissement 6 Talangaï (Brazzaville)

La délivrance des actes d'Etat-civil se fait normalement

Dans un entretien avec la presse nationale, mardi 26 avril 2016, dans son cabinet à la mairie de Talangaï, le 6^e arrondissement de Brazzaville, Privat Ndeké a tenu à rassurer ses administrés que la délivrance des actes d'Etat-civil à la mairie d'arrondissement de Talangaï se fait normalement et ne prend pas huit mois, comme cela a été dit dans une chaîne de télévision. Il n'y a pas de retard dans la délivrance des actes de naissance, a-t-il insisté, pour tordre le cou «aux propos diffamatoires et mensongers d'une dame et d'un homme, diffusés dans une chaîne de télévision de la place».



Privat Ndeké.

D'entrée jeu, l'administrateur-maire Privat Ndeké a fait constater que les propos de la dame et du monsieur diffusés dans un média de la place ne reflètent pas la réalité. Si cette dame a subi un retard dans la délivrance de l'acte de naissance de son enfant, c'est que les éléments présentés étaient incomplets. D'où le rejet et le retard constatés dans la délivrance de son acte de naissance, en dépit du fait que sa structure était aussi confrontée à un problème d'imprimante qui était tombée en panne, depuis novembre 2015. «La hiérarchie nous a livré une nouvelle imprimante, au début du mois d'avril 2016», a expliqué l'orateur, qui, par ailleurs, a fait savoir que le délai de délivrance des actes de naissance à la mairie de Talangaï est d'une semaine à un mois et non de huit mois.

«C'est de la mauvaise foi et une volonté manifeste de nuire. Si quelqu'un vous paie de l'argent pour venir salir Ndeké, bouffez et restez tranquille. Ne venez pas dire des insanités, après tout ce que je fais dans cet arrondissement. Je me sacrifie pour mes administrés», a-t-il répliqué.

Privat Ndeké est aussi revenu sur la gratuité des pièces d'Etat-civil, décrétée par le chef de l'Etat. Pour lui, cette mesure n'a pas été suivie d'accompagnement. Parallèlement, «la mairie de Talangaï est aussi confrontée au manque de financement, pour faire fonctionner ses services, parce qu'il y a des consommables informatiques qu'il faut acheter, l'entretien des machines qu'il faut faire», a précisé l'administrateur-maire, qui a déploré le fait que sa mairie est à six mois sans budget de fonctionnement. Quant à savoir si les usagers continuent de payer certaines pièces d'Etat-civil dans sa mairie, comme cela est le cas dans d'autres, Privat Ndeké a reconnu l'évidence. «C'est monnaie courante. C'est pourquoi le président prône la rupture et le changement», a-t-il lâché. Pour mettre un terme à ces pratiques, l'administrateur-maire a demandé à sa hiérarchie de revoir ces différentes mesures, afin que ces actes redeviennent payants, comme par le passé. S'agissant des pièces d'Etat-civil vendues dans la rue, Privat Ndeké pense que ces pratiques sont l'œuvre de fraudeurs qui ont imité les signatures des responsables de la mairie. «Les usagers qui sont également des fraudeurs préfèrent obtenir ces documents, parce qu'ils rectifient les âges ou déclarent les enfants fictifs à la Fonction publique. Ce sont de faux documents», a-t-il renchéri.

Abordant le phénomène des érosions et d'ensablement à Talangaï, Privat Ndeké n'a pas manqué de manifester son émotion. «Quand il pleut, nous sommes de plus en plus inquiets. Inondations par-ci, érosions et ensablements par-là. Chaque fois, nous essayons de faire dans la mesure du possible, pour essayer de soulager les peines des populations. Nous disposons de deux véhicules benne, dont un est en panne, et d'une pelle mécanique. Grâce à l'appui de mes collègues maires d'arrondissements, nous parvenons à désensabler les grandes artères principales, avant d'entrer dans les quartiers. Parallèlement, les chefs de quartiers ont reçu de nous, du matériel aratoire constitué de bottes, pelles, brouettes et motos pompes», a indiqué l'orateur.

A la question de savoir quand est-ce qu'il va intégrer le nouveau bâtiment de la mairie de Talangaï, l'administrateur-maire a dit qu'il lui était difficile de donner une date exacte. Il a, plutôt, renvoyé la presse à poser cette question à sa hiérarchie et à la Délégation générale des grands travaux.

Philippe BANZ

Cyr Armel YABBAT-NGO

Département du Pool

Guy-Brice Parfait Kolélas a fait don à Caritas-Congo, pour les déplacés

Le secrétaire général permanent de la Codeha (Conférence des démocrates et humanistes africains), Guy-Brice Parfait Kolélas, ancien candidat à l'élection présidentielle, député élu de la circonscription de Kinkala (département du Pool) a fait un don de vivres et de vêtements aux populations déplacées du département du Pool, à la suite des frappes militaires aériennes contre les positions du pasteur Ntumi. Ce don a été remis mardi 26 avril 2016, au siège de Caritas-Congo, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville. Il a été réceptionné par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala. En présence d'Alain Robert Moukouri, secrétaire général de Caritas-Congo.



Guy Romain Kifoussia, Mgr Louis Portella Mbuyu et Guy Brice Parfait Kolélas, pendant la remise du don.

expliqué le sens de son geste, en ces termes: «Je suis député de la circonscription unique de Kinkala, donc un élu du Pool et ancien candidat à l'élection présidentielle. Vous savez que tout ce qui arrive, c'est suite à l'élection présidentielle. Nous ne pouvons pas, nous Conférence des démocrates humanistes africains, avec mes pairs, les doyens Mampouya et Kifoussia, ainsi que d'autres, rester insensibles à tout ce qui se passe. Nous sommes natifs de ce département, c'est pour cela que nous avons apporté notre contribution. Nous avons lancé un S.o.s de solidarité pour que ce département, qui est devenu un terrain de chasse, cesse de l'être. Nous pensons que tout doit se régler sur la table de négociations. Ça ne sert à rien de faire ce que nous voyons. Nous appelons, sans pour autant faire la politique, le président Denis Sassou Nguesso, à prendre la hauteur, parce que ces populations sont aussi ses populations. Il doit s'asseoir avec tous les fils du Congo, pour

régler les problèmes. J'appelle à sa sagesse de «Kani», pour qu'il appelle les fils du Congo à s'asseoir. Nous sommes des Africains. Nous devons mettre au-devant nos valeurs. C'est l'appel que je lance. Nous avons des spécialistes, nous avons des juristes, nous avons beaucoup de personnes qui peuvent nous apporter leur aide pour qu'on puisse mettre un terme à tout ce qui se passe dans le département du Pool».

Guy-Brice Parfait Kolélas a poursuivi que là où il y a deux ou trois personnes qui fuient leurs maisons, c'est déjà un drame. Il y a des gens qui fuient les exactions des militaires et de certains ex-combattants. Il a reconnu les efforts du Conseil national de sécurité, pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Le député de Kinkala a aussi demandé qu'une enquête parlementaire soit diligentée en toute impartialité sur la situation du Pool.

Pour la remise du don à Caritas-Congo, Guy-Brice Parfait Kolélas était accompagné de Michel Mampouya, président du P.s.v.r, Guy-Romain Kifoussia, président de l'U.d.r.-Mwindu, du sénateur Noël Loutounou, etc. Après avoir réceptionné le don, l'évêque de Kinkala a exprimé sa profonde gratitude au donateur. «Je peux dire que c'est une démarche spontanée de Monsieur Kolélas et ses compagnons de lutte, qui sont venus apporter une contribution importante pour marquer leur solidarité à l'endroit des populations, qui ont connu la détresse avec tous les événements qui ont eu lieu ces derniers temps dans le département du Pool et les déplacements que cela a provoqué. Nous pouvons dire que c'est une grâce pour ces populations. Au nom de ces populations, je dis un profond merci pour ce geste de solidarité», a déclaré Mgr Portella. Sur l'état des besoins, le prélat a expliqué que «les personnes se sont déplacées les bras ballants. Donc, que ce soit au niveau de l'accueil, que ce soit au niveau de logement, que ce soit au niveau de la santé, que ce soit au niveau de la nutri-



Vue d'une partie du don.

tion, tout cela constitue des besoins». Un rapport d'évaluation de la situation, dressé par l'équipe de Caritas-Congo qui a effectué une mission humanitaire dans le département, a été remis au secrétaire général permanent de la Codeha. Selon Caritas-Congo, les déplacés sont dans plusieurs localités. A Nkoué, on a recensé une centaine de déplacés venus de Mayama, cent quarante à Kindamba sans compter celles qui sont réfugiés dans les villages lointains et même dans les forêts. «Nous souhaitons que la paix revienne et que les populations puissent retrouver leur tranquillité et partout au Congo», souhaite vivement le prélat catholique. Pour sa part, l'ancien candidat à l'élection présidentielle, Guy-Brice Parfait Kolélas, a

Pluies et érosions menacent de couper la deuxième sortie Nord de Brazzaville

Les dernières pluies diluviennes tombées sur la capitale continuent de défrayer la chronique, en raison des dégâts causés aux populations. Maisons inondées, ensablées ou emportées par les érosions, etc, dans les 9^e et 6^e arrondissements de Brazzaville. Si l'on n'y prend garde, la deuxième sortie Nord de la capitale sera coupée, à un endroit où l'érosion avance à pas de géant. Le Centre de santé intégré Mama Mboulé est menacé aussi par l'érosion. Déjà, une bonne partie du mur d'enceinte dudit centre a été déjà emportée. Par ailleurs, des maisons englouties, des installations de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) et de la S.n.e (Société nationale d'électricité) en ont, entre autres, particulièrement, souffert. Désarmés, les habitants de Mama Mboulé et d'autres quartiers de Talangaï, scrutent l'horizon: d'où pourrait leur venir le secours. La fréquence actuelle des pluies leur fait craindre la disparition de certains quartiers de la carte de la ville, dans les prochaines années, si rien n'est entrepris, pour lutter contre les érosions.

«Médiation et dialogue»: les mots que Denis Sassou-Nguesso ne voudrait pas entendre?

C'est le sentiment que véhiculerait une certaine opinion sur la situation au Congo après l'élection du président Sassou-Nguesso. Selon des sources diplomatiques, jusqu'à présent, les appels au dialogue lancés à l'adresse du chef de l'Etat congolais sont restés sans effet, y compris la lettre du secrétaire général des Nations unies que le représentant spécial de l'O.n.u pour la région Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, est venu lui remettre en personne, au lendemain de son investiture. L'U.a (Union africaine) avait songé, quant à elle, de dépêcher à Brazzaville, l'ancien président malien Alpha Omar Konaré, comme médiateur dans la crise naissante. Mais au dernier moment, son déplacement dans la capitale congolaise a été annulé, parce que, semble-t-il, son accréditation tardait à être validée par les autorités congolaises.

Marion Michel Madzimba Ehouango rejoint d'autres proches de Jean-Marie Michel Mokoko à la Maison d'arrêt

La plupart des responsables de l'opposition déferés, le mardi 19 avril dernier, à la Maison d'arrêt sont des proches du général Jean-Marie Michel Mokoko, ancien candidat à la présidence de la République, assigné à sa résidence. Jacques Banangazala, Jean Nguabi-Akondjot, Anatole Limbongo-Ngoka et le colonel à la retraite Marcel Mpika, notamment, ont été rejoints, mercredi 27 avril 2016, à 11h50, par l'universitaire Marion Michel Madzimba-Ehouango, conseiller juridique de l'ex-candidat. Il a répondu à une convocation de la direction générale de la surveillance du territoire, avant d'être déferé à la Maison d'arrêt. A propos de l'ancien candidat Jean-Marie Michel Mokoko, les médias étaient sensibilisés pour couvrir une déclaration d'apaisement qu'il allait faire, mardi 26 avril dernier. Mais, le rendez-vous a été reporté sine die.

Le bâtiment administratif du C.e.g Ibaliko, à Massengo (Djiri) incendié par des bandits

Dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 avril 2016, des inconnus ont incendié le bureau de la directrice du C.e.g Ibaliko, situé à Massengo-Soprog, un quartier de Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Ils ont profité de la pluie pour opérer tranquillement. Le feu a consumé toutes les archives. Après en avoir informé sa hiérarchie et alerté la police, afin de faire le constat d'usage, la directrice de l'établissement, Mme Thérèse Clarisse Nianga, a lancé un S.o.s pour que les autorités sécurisent son établissement, qui n'emploie pas de gardien.

A Madingou, une altercation se termine par un meurtre et l'incendie du commissariat de police

Madingou, chef-lieu de la Bouenza, a vécu une journée agitée et tragique, mardi 26 avril 2016. Une altercation entre un élève du C.e.g Nsatou Méya et un policier s'est terminée par un coup de feu tiré par ce dernier. La balle a fauché l'élève qui ne s'en est pas relevé. Car, sérieusement blessé, le pauvre a, finalement, trouvé la mort à Nkayi, après y avoir été évacué urgemment. Une confusion entoure l'origine de l'altercation. Une histoire de jalousie, semble-t-il, pour une copine ou autre chose? Ayant appris la triste nouvelle, des jeunes gens en colère ont réagi et, en représailles, ils ont incendié le commissariat de police de Madingou. On ignore le sort du policier auteur de ce meurtre.

Mfilou: un élève poignarde son collègue et prend la fuite

La scène s'est passée, le matin du mardi 25 avril 2016, au C.e.g de Mfilou, situé à côté de l'hôpital de l'Amitié Congo-Chine, dans le septième arrondissement de Brazzaville. Après une dispute à trois, un élève n'a pas trouvé mieux que poignarder son collègue, à l'aide d'un couteau, avant de prendre la fuite. L'arme blanche a perforé le ventre et a atteint l'intestin de l'infortuné. Ce dernier a été conduit, rapidement, à l'hôpital situé tout à côté où ses jours ne seraient pas en danger. Informé de la situation, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire chargé de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, lui a rendu visite. La police a ouvert une enquête, après avoir mis la main sur le troisième protagoniste de la bagarre...

L'attente du gouvernement met les nerfs de certains politiciens à rude épreuve

Douze jours après la prestation de serment du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le Congo est toujours en attente de la nouvelle équipe gouvernementale. Nommé le 23 avril dernier, le premier ministre, Clément Mouamba, qui a établi ses quartiers généraux à l'hôtel Radisson Blu, au centre-ville de Brazzaville, reçoit beaucoup. Il attend de prendre ses bureaux à la primature, qu'est en train de libérer le ministre d'Etat Isidore Mvouba. Les spéculations vont bon train, quant à la composition de la nouvelle équipe gouvernementale. Mais, ça prend trop de temps et le suspens met les nerfs de certains politiciens à rude épreuve. Déjà, pour le poste de premier ministre, il y a eu de grandes déceptions. Il y en a qui étaient sûrs à 99,99% d'occuper ce poste. Mais, c'est raté et ils ne comprennent pas pourquoi. Quant aux portefeuilles ministériels, entre les recalés, les reconduits et les nouveaux, parmi des dizaines de prétendants légitimes pour les raisons qu'ils s'imaginent, l'équation est complexe pour le président Denis Sassou-Nguesso et son premier ministre. A quand le nouveau gouvernement? On ne devrait plus tarder à le savoir.

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

Jean-Claude Gakosso a engagé le gouvernement dans l'accord de l'Onu sur le climat

Sept mois après l'adoption de l'agenda 2030, lors de la 70^{ème} assemblée générale des Nations unies, les dirigeants du monde se sont retrouvés, à nouveau, au siège de l'Onu, à New York, pour la mise en œuvre d'un des plus grands objectifs de développement durable dont la mouture finale a été concocté à Paris. Au regard de l'importance du développement humain, les 195 pays concernés sont appelés à respecter les engagements pris à Paris lors de la Cop 21, dit «Accord de Paris». Un accord universel et contraignant qui vise à contenir le réchauffement planétaire, marquant ainsi une étape historique dans les négociations climatiques.



Jean-Claude Gakosso prononçant l'allocution d'usage.

Avant de poser sa signature au bas du texte comprenant les recommandations de Paris, chaque Etat a donné de la voix, pour montrer non seulement les avancées déjà réalisées en la matière, mais également renouveler son engagement à lutter sans relâche contre les changements climatiques. Représentant le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, le ministre Jean-Claude Gakosso a insisté, dans sa déclaration au rendez-vous de New York, sur l'engagement pris par chaque Etat pour traduire en actes concrets la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (O.d.d). «La République du Congo, pour sa part, est plus que jamais décidée à mettre en œuvre sa stratégie nationale de développement durable qui s'aligne sur les O.d.d et dont le projet vient précisément d'être soumis à l'attention du gouvernement», a déclaré le diplomate congolais du haut de la tribune des Nations unies. Selon Jean-Claude Gakosso, l'engagement du gouvernement à «créer toutes les conditions pour que chaque Congolais vive dans la dignité, est d'autant plus ferme que les O.d.d dans lesquels nous entendons investir toutes nos ressources, sont en parfaite adéquation avec la nouvelle vision du président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso fraîchement réélu par son peuple. Une vision clairement déclinée dans



Jean-Claude Gakosso apposant sa signature.

son projet de société «La marche vers le développement», lequel projet consolide les bases du processus d'industrialisation et de modernisation de l'économie nationale en cours dans notre pays», a-t-il conclu.

Il faut avouer que la signature de cet accord contribue visiblement à faire avancer et à renforcer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, ainsi que le montre l'engagement des parties prenantes. Rappelons que le document final adopté en septembre dernier était intitulé: «Transformer notre monde: le programme de développement durable à l'horizon 2030». Ce programme contenait 17 objectifs de développement durables et 169 cibles. Avec l'accord qui vient d'être signé à New York, on espère que des mesures urgentes sont désormais prises pour lutter durablement contre les changements climatiques, afin d'atteindre l'objectif initial de la Cop 21, qui est celui de contenir le réchauffement sous le seuil des 2°C, et de «poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C». Ce qui réduirait sérieusement les risques et impacts du changement climatique». Cet accord ainsi signé, reste aux Etats de tout mettre en œuvre pour l'appliquer, mais aussi pour accélérer le mouvement»).

Jean Christophe DIMONEKENE

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE) Financement IDA- Crédit n°5121-CG

ADDEDUM N°001/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DES BRIGADES FORESTIERES

1. Les dates de dépôt et d'ouverture des offres sont modifiées ainsi qu'il suit:

Au lieu de:

- Date limite initiale de dépôt des offres: 30 avril 2016 à 14 heures
- Date d'ouverture initiale des offres: 30 avril 2016 à 14 heures 30 minutes

Lire:

- Nouvelle date limite de dépôt des offres: 10 mai 2016 à 14 heures
- Nouvelle date d'ouverture des offres: 10 mai 2016 à 14 heures 30 minutes

2. Les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres restent inchangées.

Brazzaville, le 25 avril 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

Première circonscription de Makélékélé (Brazzaville) Le député François Loussakou a fait don de chaises et placards à la mairie

Député R.c (Rassemblement citoyen, parti situé à la majorité présidentielle), élu dans la première circonscription de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, François Loussakou a fait un don de mobilier (vingt chaises en plastique et trois placards) à la mairie de Makélékélé. Ce don a été remis lundi 25 avril 2016, et a été réceptionné par l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, qui avait à ses côtés son directeur de cabinet, Gislain Pépin Makosso, le secrétaire général de la mairie, Frédéric Niambanzila, ainsi que les chefs de quartiers. Ce geste fait suite à l'incendie, lors de l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville par les ninjas-nsiloulou, du bâtiment principal et d'un bâtiment annexe de la mairie de Makélékélé qui a ainsi perdu son mobilier et surtout ses archives d'actes d'Etat-civils.

Le geste du député François Loussakou a été bien apprécié par la population, car depuis que le siège de la mairie de Makélékélé a été incendié, le 4 avril dernier, le député François Loussakou est le premier citoyen de cet arrondissement à manifester un élan de solidarité envers le personnel de cette municipalité durement éprouvée. «Pendant douze ans, j'ai été le collaborateur de l'administrateur-maire actuel, j'étais son directeur de cabinet. Et sans doute, les prestations de la mairie ont sanctionné ma vie politique, pour être élevé au rang de député que je suis. Alors, je reste sensible à mes origines. Et quand je vois là où j'ai exercé douze ans durant, c'est carbonisé, je ne pouvais pas faire autrement

que de descendre et donner quelque chose à mes amis et collègues que j'ai laissés. Pour leur permettre au moins d'être au service de l'administration», a-t-il déclaré. François Loussakou a ciblé particulièrement le service duplicata, parce que «c'est là où il y a tout le fichier d'actes de naissance, qui a volé en éclats et qu'il faille le reconstituer. C'est sûr l'Etat va reconstruire cette mairie et quand il aura construit toute la mairie, nous pourrons continuer à faire des dons». Après avoir réceptionné le don et remercié le donateur, l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, a condamné avec fermeté les auteurs de cet acte terroriste, et a appelé la population à promouvoir l'unité, la solidarité et à lutter



François Loussakou remettant un don à l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou.

contre l'incivisme. L'administrateur-maire de Makélékélé a saisi cette opportunité pour souhaiter bon vent au président de la nouvelle République, et a félicité la nomination du premier ministre Clément Mouamba, qui selon lui, est un cadre rompu, intègre, nationaliste et intelligent. Après la cérémonie de remise de don, le député François Loussakou a procédé à la visite du siège social, fiambant neuf, du quartier Ngassa, à Matour, toujours à Makélékélé. Ce siège social de quartier se trouve dans l'enceinte du C.s.i (Centre de santé intégré) de Ngassa qu'il a électrifié. Mais pourquoi le choix du quartier Ngassa? Le député en donne les raisons: «Ngassa, c'est aussi un quartier dans lequel j'ai

commencé mes premiers pas politiques en 2007, quand je suis allé à la députation. Les parents de Ngassa m'avaient dit beaucoup de choses et m'avaient encouragé. Ce qui me rassurait d'aller au vote. Comme ils n'avaient pas de siège, c'était tout juste un hangar, le chef de quartier m'avait demandé si je pouvais les aider, j'ai répondu volontiers. C'est ainsi que moi et le Gret, une O.n.g française, avons fait ce travail, qui finalement devient un don à la circonscription de Makélékélé. Nous avons aussi électrifié le bâtiment du centre de santé intégré de Ngassa».

Pascal-Azad DOKO

M.c.u (Mouvement Congo uni)

«Tourner le dos à la marginalisation et à l'exclusion des cadres»

Le bureau exécutif national du M.c.u (Mouvement Congo uni), parti situé à la majorité présidentielle, était en assemblée générale, mercredi 20 avril 2016, au siège du parti, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, sous la direction de son président, Purhence Etoula Pominoko. Au menu de cette assemblée générale, la vulgarisation du message du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, afin que les militants puissent l'intérioriser. Le bureau exécutif national du M.c.u a saisi cette opportunité pour rappeler que «le Congo étant un patrimoine commun, notre pays se doit de tourner le dos à la marginalisation et à l'exclusion des cadres».

Le bureau exécutif national du M.c.u s'est félicité de la pertinence du discours d'investiture du président Denis Sassou-Nguesso qui a pris en compte les préoccupations du peuple congolais et qui projette la rupture avec les comportements déviants. Il constate avec grande satisfaction que le président de la République a placé son quinquennat sous le signe du tout économique pour le tout social, afin d'assurer le bien-être des Congolais, en s'inspirant de son projet de société «La marche vers le développement». Le peuple congolais, dans sa grande majorité a approuvé ce projet de société en renouvelant sa confiance au président Sassou-Nguesso qui a été reconduit à la magistrature suprême de notre pays, le Congo. Suivant ces engagements du chef de l'Etat, le bureau exécutif national du M.c.u estime qu'en matière économique, le président de la République a peint un tableau de perspectives heureuses, en décidant de: favoriser l'éclosion des initiatives privées de tous les secteurs de l'économie; attirer en grand nombre les investissements directs étrangers couvrant diverses branches; accompagner

les entreprises dans leurs stratégies de développement et de pérennisation de leurs activités. Le bureau exécutif national du M.c.u relève que le président de la République a marqué un accent particulier sur le social par la création de plus d'emplois au profit des jeunes; l'accès de tous aux soins de santé; l'amélioration du cadre de vie dans les villes; la préservation de la paix, de l'unité nationale, de la sécurité et de la stabilité; la préservation de l'environnement. Le bureau exécutif national du M.c.u s'est réjoui du fait que le président de la République a évoqué largement le problème des antivaleurs qui gangrènent la société congolaise et auxquelles le peuple congolais se doit de mener un combat sans merci pour le changement de mentalités, face à la chose publique. Mais à travers ce message, le M.c.u lance un appel à l' élu du 20 mars dernier, le président Denis Sassou-Nguesso, afin qu'il mette fin aux mauvaises pratiques, aux comportements déviants des gouvernants et surtout au système d'impunité qui a tant régné dans notre pays durant les deux septennats qui viennent de s'écouler. Il pense que c'est à ce prix seulement que le Congo



Purhence Etoula Pominoko.

pourra aller vers une société de solidarité, de partage et d'égalité de chances pour tous. «Le Congo étant un patrimoine commun, notre pays se doit également de tourner le dos à la marginalisation et à l'exclusion des cadres», estiment les dirigeants du M.c.u qui souhaitent voir le

Congo, avec l'avènement de la nouvelle République, connaître un changement profond, «afin que chaque Congolais et chaque Congolaise jouissent de tous les revenus du pays».

Pascal-Azad DOKO

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique	
1 an	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Caritas-Congo

Don en espèces du président du R.c en faveur des déplacés du Pool

Lors de sa conférence de presse du jeudi 14 avril 2016, le président du R.c (Rassemblement citoyen), parti situé à la majorité présidentielle, et actuel Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Alphonse Claude N'Silou, avait demandé au pasteur Ntumi de se rendre à la justice de son pays, afin de pouvoir s'expliquer sur ce qui lui est reproché. Il avait aussi demandé l'assistance humanitaire aux populations du département du Pool, affectées par la situation créée depuis l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, le 4 avril 2016. Liant la parole à l'acte, le président du R.c a fait don d'une enveloppe de dix millions de francs Cfa, à Caritas-Congo, afin de pouvoir assister les populations déplacées du département du Pool.



Mgr Louis Portella Mbuyu et Mme Stella Massoumou.



La remise du don.

Le don a été remis à Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, jeudi 28 avril 2016, par Mme Stella Massoumou, représentante du président du R.c, en présence d'Alain Robert Moukouri, secrétaire général de Caritas-Congo. Le président du R.c «a fait ce don en espèce, pour que Caritas-Congo, qui connaît les besoins de ces populations, sur le plan de l'assistance humanitaire, puisse acheter ce qu'il faut, afin de couvrir ces besoins. Le président du R.c est à votre écoute, pour s'assurer du bon usage qui sera fait de cette enveloppe, en faveur des déplacés», a dit Mme Massoumou dans son mot. Pour sa part, Mgr Portella a remercié le président du R.c pour son geste. «Au nom de Caritas-Congo, au nom du diocèse de Kinkala, au nom de la Conférence épiscopale, nos sincères remerciements, notre profonde gratitude pour cette générosité manifestée. Cela nous touche beaucoup. Et en parlant justement au nom des populations en détresse, nous pouvons dire que, vraiment, nous sommes touchés profondément par ce geste, qui n'est pas un geste banal. C'est un engagement de solidarité vis-à-vis de ces populations qui sont vraiment en détresse, à cause justement des déplacements forcés dans lesquels elles se sont retrouvées. Je crois que cela manifeste l'élan de la part du ministre Claude Alphonse N'Silou, une sensibilité, une compassion à l'égard de ces populations qui sont nos parents, en fin de compte. Et vous pouvez vraiment lui dire combien nous sommes profondément marqués par ce geste de générosité, de solidarité, de compassion... Nous savons tous ce qui s'est passé, on ne va pas revenir là-dessus, mais il s'agit plutôt de nous tourner vers l'avenir, et je crois que c'est un geste aussi qui manifeste la volonté de faire quelque chose, de construire et s'il faut même de reconstruire... Nous tenons à cœur à une utilisation intelligente, sérieuse de ce don», a-t-il déclaré, après avoir transmis l'enveloppe qu'il a reçue au secrétaire général de Caritas-Congo. L'évêque de Kinkala a, ensuite remis à la représentante du président du R.c, le rapport de Caritas-Congo sur la situation humanitaire dans le Pool.

Joël NSONI

Total Congo : la société se dote d'une nouvelle station-service à Brazzaville et de restaurants « La Croissanterie »

Le conseiller aval, Alphonse Obami, représentant le Directeur de cabinet du Ministre des Hydrocarbures, a procédé le 10 mars, à l'inauguration officielle de la station TOTAL Mafouta OMS, située dans le 8e arrondissement, Madibou. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, des responsables de Total Congo et des autorités locales, a été couplée avec le lancement des activités du 2e restaurant «La Croissanterie» au Congo.

Installée dans le pays depuis 2002, la société pétrolière Total Congo vient d'inaugurer une nouvelle station-service à Mafouta, au sud de Brazzaville. Elle a désormais à son actif 44 stations sur l'ensemble du territoire national et il s'agit de la 16e pour la ville de Brazzaville. Bâtie sur une piste d'environ 1245,73 m2 et dotée de cinq volucompteurs soit dix emplacements de service, la station-service TOTAL Mafouta OMS a d'importantes capacités de stockage des hydrocarbures. On y trouve des cuves à double parois, avec un système de détecteur de fuite.

Le tout couronné par un bâtiment d'environ 213,34 m2. Ce bâtiment est composé, entre autres, d'un espace restaurant La Croissanterie, d'une boutique, d'une réserve boutique ainsi qu'un laboratoire de préparation pour la croissanterie. Cette station, construite en six mois, dispose également d'un espace vert. A cela, s'ajoutent deux chambres

nouvelles stations, rencontre déjà partout l'assentiment des populations. De son côté, l'administrateur-maire du 8e arrondissement Madibou,



Anne-Françoise Degryck.

Alain Milandou, a laissé entendre que son entité administrative a besoin de telles infrastructures en vue d'améliorer son image. La population de Madibou, a-t-il indiqué, désire ardemment que son



Les officiels.

qu'elle comporte un restaurant La Croissanterie et une baie de lavage à haute pression.

En effet, le groupe «La Croissanterie» est une enseigne française créée en 1977 par Jean-Luc Bret qui inaugure ainsi son 242e restaurant, à travers le monde. Pour l'installation de ses restaurants au Congo, Total a envoyé trois collaborateurs en formation en France où ils ont appris, pendant trois semaines, les détails sur les techniques de fabrication des produits, de services aux clients, de gestion de la qualité produits, de la chaîne du froid et du respect des normes de qualité.

«Au fil des années, nous sommes passés de deux, trois, quatre restaurants, alors vous vous doutez quel est le bonheur et la fierté de me retrouver ici à Brazzaville pour inaugurer, 38 ans après, le 242e restaurant», s'est réjoui le président-fondateur du groupe «La Croissanterie» qui a effectué le déplacement au Congo pour la circonstance.

D'après ce dernier, son groupe bénéficie de la confiance de Total depuis cinq ans. Cela, suite à un partenariat conclu en France. «La Croissanterie» qui a d'abord étendu ses activités en Guadeloupe et en Guyane ponctuées par des résultats encourageants, a mis le cap depuis près de deux ans sur l'Afrique francophone, notamment au Sénégal. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, ce groupe réputé exploite actuellement cinq restaurants. En dehors du Sénégal, le groupe «La Croissanterie» est également présent au Maroc. Il s'attèle actuellement à ouvrir cinq autres restaurants, courant cette année, au Cameroun. Concernant le Congo-Brazzaville, cinq (5) nouveaux restaurants sont attendus pour la même année. Ils feront ainsi suite à ceux ouverts à la station TOTAL Aéroport, située au rondpoint des 10 maisons et à la station TOTAL Mafouta OMS, dans le 8ème arrondissement. Enfin, Jean-Luc Bret s'est félicité de l'action menée par Jean-Christian Bergeron, ancien responsable du réseau Total en France, également promoteur du développement du groupe «La Croissanterie» dans les stations TOTAL. Il a, par ailleurs, salué le travail qu'entreprend la directrice



Jean-Luc Bret, le président-fondateur de «La Croissanterie»

générale de Total Congo, Anne-Françoise Degryck. A l'en croire, cette dernière a battu avec ses équipes le record de vitesse d'ouverture des espaces de restauration dans les sta-

voir-faire de TOTAL en matière de lavage et de dernière technologie pour permettre un lavage haute pression rapide pour vos véhicules», a-t-elle expliqué, annonçant également le déploiement de ces deux innovations dans d'autres points de vente et localités du Congo dont Pointe-Noire et Dolisie.

Abordant la relation avec les clients, elle a indiqué que les retours très positifs de ces derniers, encourage la société à poursuivre ses œuvres de développement et ses services. Pour ce faire, de nombreux moyens ont été, a-t-elle rassuré, mis en œuvre au niveau technique et dans la collaboration de façon innovante avec les partenaires. Anne-Françoise Degryck a, en outre, remercié toute l'équipe de Total Congo qui s'est investie sur ces projets ainsi que les partenaires ayant construit

projet « La Croissanterie » et de Total Wash.

Le directeur des opérations de Total Marketing & Services Afrique centrale et de l'Est, Jean-Christian Bergeron, qui avait déjà eu le privilège de visiter le chantier pendant l'exécution des travaux, s'est dit satisfait de ce joyau sorti de terre. Il a également rappelé que l'engagement du groupe Total en Afrique était fort, au regard de sa présence sur le continent qui remonte à près d'un siècle dans les opérations d'explorations, de production, de raffinage et de distribution.

«Celle-ci est d'abord le signe de notre attachement très fort à ce continent dans lequel nous croyons, dans lequel nous avons toujours cru. La particularité de TOTAL est peut-être, précisément, de ne jamais avoir douté de l'Afrique. Vous savez que beaucoup de compagnies pétrolières ont quitté ce continent à cause des moments difficiles qu'il a parfois traversés», a-t-il rappelé.



Jean-Christian Bergeron, responsable des opérations Total Afrique.

Il s'est aussi dit fier du travail abattu par les équipes de Total Congo, sous la houlette de leur directrice générale qui est une femme remarquable. «La station-service est un très bel outil, les résultats commerciaux sont toujours au rendez-vous, à plus de 600 000 litres par mois, 7 millions par an, les activités dans la boutique et dans le lavage qui sont également au rendez-vous. C'est un grand succès commercial», a conclu Jean Christian Bergeron. Après la coupure du ruban symbolique, une dégustation des produits La Croissanterie a été offerte aux invités.

A toute heure de la journée, les clients peuvent y déguster des viennoiseries, des sandwichs, des paninis, des salades, des burgers et des grillades. Sans oublier de délicieux desserts : tarte aux pommes, flan pâtissier, muffin, cookie, éclair au



Une vue intérieure du restaurant «La Croissanterie».

froides pour stocker les produits de La Croissanterie ; un distributeur automatique de billets ; une terrasse pour les clients ; une baie de lavage équipée d'armoires automatiques de lavage haute pression. La mise en service se fait, quant à elle, par un jeton et le lavage s'effectue en dix minutes.

Présentant les caractéristiques techniques de cette infrastructure moderne érigée au bord de la route nationale n°1, Patrick Londé Ngoyi, superviseur des travaux et de maintenance de Total Congo SA, a indiqué que la qualité du service sera reconnue par l'ensemble du public.

La politique de proximité mise en œuvre par Total Congo, notamment celle consistant à étendre son réseau de distribution et de commercialisation, à travers l'ouverture des

environnement s'urbanise de plus en plus.

«Vous conviendrez avec moi que l'installation d'une station-service d'une telle envergure à Mafouta, avec tout son complexe constitué à non point douter, pour nous tous, un réel motif de satisfaction et de fierté légitime. Je salue, donc, cette initiative de la Direction générale de Total Congo à laquelle j'exhorte à en faire davantage pour mailler notre arrondissement de ce type de fleuron. Parce que, notre population en a encore besoin », a souhaité l'administrateur-maire.

La Croissanterie et la baie de lavage à haute pression, deux innovations à Total Congo

La nouveauté de la station TOTAL Mafouta OMS est



La bénédiction de la station par un sage du quartier.

tions-service.

S'exprimant à cette occasion, Anne-Françoise Degryck, directrice générale de Total Congo, a rappelé que l'inauguration de la nouvelle station-service de Mafouta intervenait 24 heures seulement après l'ouverture de celle de Loandjili, à Pointe-Noire. A la seule différence que celle de Brazzaville comporte une plus large palette de services en vue de mieux satisfaire les clients. «Avec l'arrivée de la restauration rapide de la marque La Croissanterie au Congo, Total Congo innove et apporte de nouveaux services à ses clients avec une offre de restauration de grande qualité. Cette station comporte également une autre innovation qui est notre baie de lavage Total Wash, tout le concentré du sa-

cette station-service tout en veillant aux mesures de sécurité requise. Elle



La station TOTAL Mafouta OMS.

n'a pas oublié tous ceux qui les ont accompagnés dans la mise en place du

chocolat ou donut. Toute cette offre est cuite sur place par nos équipes.

F.c.r.m. (Fondation congolaise pour la recherche médicale)

Francine Ntoumi entend encourager les jeunes filles à la recherche scientifique

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le paludisme, la F.c.r.m (Fondation congolaise pour la recherche médicale) a organisé, lundi 25 avril 2016, à la cité scientifique (ex-Orstom (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer) au quartier Château d'eau à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, une conférence-débat centrée sur la femme et la recherche scientifique. Animée par la professeure Francine Ntoumi, présidente de la F.c.r.m, sous la modération du docteur Laetitia Ouédraogo (PhD santé publique, épidémiologiste), cette conférence-débat a réuni une vingtaine d'étudiants (filles et garçons) de la Faculté des sciences et techniques, et de la faculté des sciences de la santé.

Les problèmes de santé publique étant énormes au Congo, Francine Ntoumi pense que les Congolais doivent, eux-mêmes, relever le défi du développement sanitaire par l'entremise de la recherche scientifique en général et de la recherche médicale en particulier. Or, jusque-là, la proportion de chercheurs, surtout des femmes, est moindre dans le pays. Il importe, pour cela, d'encourager les filles à la recherche scientifique et médicale, pour développer ce secteur afin qu'il contribue à relever le défi de la santé publique. Cela passe par la lutte contre les stéréotypes collés à la femme. En effet, une certaine opinion pense que la femme scientifique est arriviste, amoureuse de l'argent et sacrifie sa famille sur l'autel de son ambition, la recherche. Ce qui n'est évidemment pas vrai. Les interventions des participants ont gravité autour

de plusieurs préoccupations, entre autres: la perception qu'on a de la femme scientifique; les obstacles à l'engagement de la femme dans les domaines scientifiques; ce qu'il faut pour pallier le problème. Il ressort des différentes interventions qu'en Afrique, en général et au Congo, en particulier, la science, c'est le domaine réservé aux hommes. Les facteurs culturels liés au mariage, à la procréation (les parents estiment que la fille est faite pour le mariage, les enfants, le ménage...) constituent de véritables goulots d'étranglement à l'épanouissement scientifique de la jeune fille. A cela, s'ajoute, l'information (l'orientation après le baccalauréat). Quelquefois, les filles ne savent pas, par exemple, ce qu'elles peuvent faire après le bac ou avec un doctorat... En guise de conclusion, Francine Ntoumi a fait sa-



Un échantillon de jeunes filles pendant la conférence-débat.

voir qu'«au cours de ces discussions, nous avons identifié l'entourage familial comme un obstacle majeur dans l'ambition de la jeune fille. Mais, j'aime ce slogan: «faire de l'ambition une valeur féminine». Actuellement, l'ambition est plutôt une valeur masculine. Moi et ces jeunes filles avec qui nous avons échangé disons non! L'ambition peut être une valeur féminine... au service du pays». Biologiste moléculaire, la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale est la première femme à créer, au Congo, avec l'aide de l'Université de Tübingen (Allemagne), le premier laboratoire de biologie moléculaire, en se lançant dans la recherche sur le paludisme. Elle encourage les étudiantes à se lancer dans

la recherche scientifique. «Il faut que les parents comprennent que ce n'est pas parce qu'une fille s'est engagée dans les sciences qu'elle n'aura pas de mari, qu'elle ne sera pas une femme épanouie. Ces préjugés qui sont d'un autre temps, doivent être balayés». Il importe pour cela que les décideurs entourent les jeunes filles d'un certain nombre de mesures qui accompagnent leur carrière scientifique. Signalons que la F.c.r.m., a été créée par la Professeure-Francine Ntoumi en 2008. Sa mission principale est de contribuer au développement de la recherche biomédicale en République du Congo.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Biodiversité

Encore une bonne saison de ponte des tortues marines au Congo!

Le littoral congolais a accueilli, entre octobre et mars, 593 tortues marines (467 olivâtres et 126 luths) venues pour la ponte. C'est ce qui ressort du suivi effectué par l'Association congolaise Renatura, basée à Pointe-Noire. Le 5 avril dernier, le personnel de cette association, sous l'impulsion de Nathalie Bréheret, directrice de l'association, s'était réuni autour d'un verre, pour célébrer la fin de la campagne de ponte des tortues marines sur le littoral congolais. Ce travail aura été mené par plus de 21 personnes qui ont parcouru, de septembre à mars, 80 km de côte maritime, pour recenser les nids, compter les œufs éclos et baguer les tortues venues pondre.



Un agent de renatura en train de baguer une tortue olivâtre pendant la nuit.

Il ressort des rapports faits par l'Association Renatura que 467 nids de tortues olivâtres et 126 de tortus luths ont été recensés. Les équipes de Renatura ont également observé et bagué 119 tortues olivâtres et 37 luths. Et une fois de plus, peu d'actes de braconnage ont été enregistrés. Mais, l'association a encore enregistré des cadavres de tortues. A en croire ses responsables, ce phénomène observé aussi dans la zone couverte par le Parc national de Concouati-Douli, est loin d'être liée au braconnage. L'on soupçonne plutôt les activités de pêche industrielle effectuées par de grands chalutiers dans les six premiers miles (environ 11 km). Zone par excellence de la nidification, du nourrissage et de la ponte des tortues marines, la berge est pourtant réservée par la législation congolaise exclusivement aux activités de pêche artisanale. Mais, en dépit de ce «cheval de Troie», l'Association Renatura se dit déterminée à poursuivre, grâce à l'appui de ses partenaires dont l'Union européenne et l'US Fish and Wildlife Service, cette mission entamée depuis 2005 dans la préservation des tortues marines fréquentant les berges congolaises, car ce sont des espèces menacées aujourd'hui de disparition à travers le monde.

John NDINGA-NGOMA

NECROLOGIE

Les enfants Boudimbo, Bonzo Goma et Kombo ont l'immense tristesse de porter à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de leur très regretté père, oncle et grand-père, Gabriel Bonzo Goma, survenu le lundi 25 avril 2016, à l'hôpital de Base de Nkayi, des suites d'une maladie. Pour tous ceux qui l'ont connu, feu Gabriel BONZO GOMA fut un ancien



professeur de langues étrangères à l'université Marien Ngouabi et fonctionnaire du ministère des affaires étrangères à la retraite. La veillée mortuaire se tient au CQ9 Vuvu, à Nkayi. Pour ceux qui souhaitent lui rendre un dernier hommage, l'inhumation aura lieu au village Kingouma, via carrefour Missala Mabombo. La date des obsèques est fixée au lundi 2 mai 2016.

Philippe BANZ

Journée internationale en mémoire de l'holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

Condamner les idéologies dressant les êtres humains les uns contre les autres

C'est avec trois mois de retard dû à quelques événements dans le pays, que la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité a été célébrée à Brazzaville, par l'organisation, vendredi 22 avril 2016, d'une série d'activités au Cinu (Centre d'information des Nations unies, à Brazzaville, sous le thème: «L'holocauste et la dignité humaine», Sous la modération de Prosper Mihindou Ngoma, le chargé de bureau du Cinu, avec la participation d'une centaine de personnes pour la plupart des étudiants de l'Université Marien Ngouabi, des élèves du lycée Chaminade et des membres des organisations de la société civile.

Célébrée le 27 janvier de chaque année, la journée internationale de la mémoire de l'holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité a fait l'objet d'une causerie-débat animée par Joachim Emmanuel Goma-Thethet, professeur d'histoire à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi et d'un exposé à caractère de témoignage de Mme Carine Nzimba Ze, présidente de l'association «Debout femme autochtone du Congo», avec pour titre «Mieux se souvenir des victimes de l'holocauste en luttant contre les discriminations à l'égard des autochtones au Congo». Toutes ces présentations ont été appuyées de la projection d'un documentaire de 25 minutes intitulé: «La citoyenneté au bannissement», suivies de débats. Le but de cette causerie-débat a été de promouvoir et de défendre un certain nombre de valeurs liées à la démocratie et à la dignité humaine, ces valeurs qui s'opposent aux antivaluers, comme l'intolérance, la discrimination, le racisme,

et la xénophobie. L'essentiel du message de cette rencontre a été de rappeler les valeurs relatives à la dignité humaine. «Il y a eu, pendant longtemps, la discrimination en Afrique du Sud, en Amérique vis-à-vis des Noirs et chez nous entre les Bantous et les pygmées et les relations sont un peu de cette nature. Ce ne sont pas les relations égalitaires. Les autochtones sont discriminés au Congo. Ils sont considérés comme des sous hommes par les Bantous. Les moyens pour lesquels s'appuient les Nations unies, c'est l'éducation, la formation et la sensibilisation. Surtout, l'école est l'endroit où l'on donne le savoir, donc les bases que l'on donne aux jeunes», a dit le conférencier Goma-Thethet. Pour sa part, Mme Carine Nzimba Ze a rappelé qu'«au Congo, il y a eu des avancées significatives avec la promulgation de la loi en faveur de la promotion et de la protection des populations autochtones». La célébration de cette journée a donné lieu à un message de Ban-Ki moon, le secrétaire général des Nations unies:



Le conférencier Goma-Thethet devant l'assistance présentant son thème.



Les élèves pendant la conférence.

«L'holocauste est un tragique exemple de ce qui peut arriver, lorsque nous perdons de vue que nous sommes tous humains. En cette journée de commémoration, j'exhorte donc chacun d'entre vous à condamner toutes les idéologies politiques et religieuses, qui dressent les êtres humains les uns contre les autres. En-

semble, dénonçons l'antisémitisme et les attaques dirigées contre certains groupes de population, notamment en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse. Ensemble, bâtissons un monde où règnent une paix durable et le respect de la dignité et de la diversité».

Portrait

Mme Léonie Dzama, une leader exceptionnelle du sérail de la sécurité sociale

«Une idée passe par trois étapes, avant d'être reconnue. D'abord, les gens s'en moquent. Puis ils la combattent. Et enfin, ils l'acceptent comme évidente», Mahatma Gandhi



Léonie DZAMA.

Mme Léonie Dzama est l'incarnation de la réussite, fruit d'un travail acharné et de remise en cause personnelle. Son abnégation devant un travail titanesque et ardu comme celui de l'administration, lui a permis, dans un monde dominé en majorité par les hommes, de se hisser au poste de Directrice du Recouvrement et du Contentieux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Poste qu'elle a occupé, de 2010 à 2015, conduisant, avec dextérité, l'équipe dynamique qui l'a accompagnée dans la réussite de la vision du gouvernement à atteindre des résultats probants. Son activisme et le sens du travail bien fait ont laissé des traces dans les annales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Congo-Brazzaville. Au-delà des performances jamais atteintes qui témoignent son efficacité et son expérience en matière managériale, Mme Léonie Dzama a rehaussé le taux de recouvrement du simple au double, passant de trois milliards, en début de son mandat, à 6 milliards, en 2015. Cette performance fait de la CNSS, un organe de développement national. Elle a fait montre de dynamisme en matière de re-

couvrement. Sa mission, relative à la gestion du recouvrement des cotisations sociales et l'immatriculation des employeurs et travailleurs déclarés à la CNSS, a été un plein succès. La mise en place, avec son équipe, d'une culture managériale au plan national et la gestion intelligente du recouvrement des cotisations sociales avec les instances juridiques ont fait d'elle une femme exceptionnelle. Cette Maman Congolaise, mère de quatre enfants, cadre émérite, est une femme remarquable de l'élite congolaise et est la première femme à occuper le poste de Directrice Interdépartementale des deux Cuvettes. Ses

études à l'Ecole de Sécurité Sociale d'Abidjan, puis au Centre Nationale d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale, à St Etienne, en France, lui ont valu la qualification d'inspectrice de Sécurité Sociale. Tout en étant fidèle à sa devise, elle a occupé, avec brio, successivement et cumulativement, l'intérim du Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et celui des Directeurs Divisionnaires. Mme Léonie Dzama, nous vous remercions pour votre disponibilité et pour l'expertise que vous avez apportée dans le cadre des activités des Cabinets Vision Sans Frontières et Cabinet Magnétis Coaching respectifs.



Ambassade de la République d'Angola en République du Congo

COMMUNIQUÉ

L'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo vient, par le présent communiqué, informer les membres de la Communauté angolaise vivant à Brazzaville et ses environs, à comparaître au secteur consulaire de cette Mission diplomatique, pour renouveler leurs cartes consulaires et, par ce biais, nous permettre d'actualiser les données statiques en notre possession. L'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo vous souhaite la bienvenue pour accomplir ce devoir de citoyen.

Brazzaville, le 19 Avril 2016.

Pedro Fernando MAVUNZA,

Ambassadeur

C/C: aux Consulats généraux suivants:
- Pointe-Noire;
- Dolisie.

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

La vie de votre bébé est précieuse

Protégez le contre les maladies graves.¹

Si votre bébé est âgé de 2 mois ou plus, rendez vous dans le centre de santé le plus proche pour qu'il soit vacciné à temps.

N'attendez pas, vaccinez!

Ministère de la Santé et de la Population

Pfizer Ensemble, œuvrons pour un monde meilleure santé®

PEV CONGO

Référence : 1. Aide-mémoire WHO N° 378. Couverture vaccinale. [en ligne] Fév. 2014 [Réf. 08 avril 2016]. Disponible sur: URL: <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs378/fr/>

WWAPRE AD16041

Archidiocèse de Brazzaville

L'année de la vie consacrée clôturée par d'intenses activités en février dernier

La semaine du 1^{er} au 7 février 2016, fut une période d'intenses activités marquant la clôture de l'année de la vie consacrée au Congo-Brazzaville. «Réjouissez-vous! Je voulais vous dire un mot, et ce mot c'est la joie. Partout où il y a les consacrés, il y a toujours de la joie!». Ces propos du Pape François ont été une interpellation, une invitation à rendre plus visibles la joie de suivre Jésus, la capacité d'agir ensemble et de choisir, selon l'Evangile, pour les consacrés du Congo-Brazzaville. A partir de la proposition de l'U.s.m.c (Union des supérieurs majeurs du Congo), les religieux du Congo se sont engagés à restaurer, en matériaux durables, le chemin de croix au Mont Cardinal Emile Biayenda, au Nord de Brazzaville. Chaque congrégation a versé une participation au Secrétariat permanent des instituts religieux au Congo (S.p.i.r.c), pour la réalisation des travaux.

En préparation aux différentes activités et pour une implication de plusieurs congrégations, cinq commissions étaient mises en place à savoir: - la Commission logistique (Religieuses congolaises du Rosaire, Cluny de Saint Joseph de Sturs, Pères du Saint-Esprit); - la Commission liturgique (Dominicains, Franciscaines missionnaires de Marie, Sœurs de la Divine Providence de Ribeaucourt); - la Commission communication et médias (Sœurs salésiennes de Don Bosco, Marianistes, Petites Sœurs Dominicaines, Pères du Saint-Sacrement, Sœurs de la Sainte-Famille d'Amiens); - la Commission préparation et animation du chemin de croix (Sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne, O.f.m, Sœurs de Saint Antoine de Padoue); - la Commission exposition-vente (Sœurs auxiliaires de Marie Immaculée, Sœurs disciples du Divin Maître). Chaque commission a travaillé en collaboration avec le S.p.i.r.c pour réaliser un programme unitaire. Le 2 février fut une journée consacrée à la prière pour la réconciliation et la paix au Congo. En matinée, une messe a été célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur par Mgr Jean Gardin, évêque d'Impfondo. Dans son homélie, l'évêque d'Impfondo a rappelé la place de la vie consacrée dans l'Eglise. La vie religieuse est une réponse personnelle à l'appel de Dieu et chaque charisme est l'expression de l'amour miséricordieux de Dieu. Une personne consacrée, qui vit le charisme de

son institut, est témoin de la miséricorde divine, rayonne de joie, de paix. Après la célébration eucharistique, les consacrés se sont recueillis sur la tombe du Cardinal Emile Biayenda, avant de prendre la route vers le Mont Cardinal Emile Biayenda, pour un pèlerinage. «La vie consacrée contribue à garder vivante dans l'Eglise, la conscience que la croix est la surabondance de l'amour de Dieu qui se répand sur le monde. La croix est le grand signe de la présence salvifique du Christ...» (V.C.24). Au Mont Cardinal Emile Biayenda, le révérend père Brel Malela Daouda a béni le nouveau chemin de croix. Puis les consacrés, quelques jeunes et laïcs présents ont inauguré ledit chemin de croix animé par la commission du chemin de croix. Après cette journée riche en communion et sacrifices, le 3 février fut la journée du chapelet dans les communautés respectives. La journée du 4 février a été marquée par l'adoration du Saint-Sacrement, pour marquer la primauté du Christ dans la vie du consacré. Le 6 février fut une journée de travail avec les évêques. En matinée, un huis clos a réuni les évêques et les membres des bureaux des supérieurs majeurs. Une rencontre a eu lieu dans l'après-midi entre les évêques, les religieux et religieuses travaillant au Congo-Brazzaville. Seul, Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, était absent, pour des raisons de santé. Chaque évêque a présenté son diocèse, les différents défis pastoraux, tout en re-



Une vue des religieuses en la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville, lors de la clôture de l'année de la vie consacrée. (Ph d'arch).

merciant les consacrés pour leur témoignage de vie, ce que la vie consacrée apporte comme richesse à l'Eglise en général et en particulier à l'Eglise congolaise. Les pères évêques ont invité les supérieurs des différentes congrégations à poursuivre leurs efforts dans la formation intégrale des religieux/ses, à élargir leur regard vers les nouvelles périphéries, ouvrir les communautés dans les zones rurales. Un des pères évêques soulignait que c'est bien de partager nos soucis, nos joies et les défis pastoraux; la conversion dont nous avons tous besoin est impérative. Elle nous stimule à sortir de nos médiocrités, en vivant d'une manière authentique et crédible, pour pouvoir être prophète pour le monde. La conversion nous sollicite à agir avec audace et en docilité à l'Esprit-Saint. Ceci ne rejoint-il pas cette pensée du Pape François: «Celui qui a du courage, invente, ose, ne se laisse pas paralyser par la peur, met en route des processus et éclaire l'avenir»? (Discours à l'épiscopat brésilien, Rio de Janeiro, 27 juillet 2013). Ce moment de partage des joies, soucis, défis et convictions s'est soldé par une veillée de prière au cours de laquelle les évêques, les religieux et religieuses ont prié le chapelet de la Divine Miséricorde, les vêpres et ont fait l'adoration ensemble en la cathédrale Sacré-Cœur. Le dimanche 7 février fut une journée d'action de grâce pour la clôture de l'année de la vie consacrée et l'assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo. La messe d'action de grâce a été

célébrée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c, concélébrée par la plupart des évêques et plusieurs prêtres. Dans son homélie, Mgr Daniel Mizonzo a interpellé les religieux et religieuses à être des témoins de l'annonce de l'Evangile et à cultiver un climat de paix en cette année de miséricorde. Le président de la C.e.c a encouragé les ouvriers apostoliques pour la mission qu'ils réalisent et a interpellé les jeunes à rester ouverts, à ne pas avoir peur de répondre à l'appel de Dieu. Au cours de cette célébration eucharistique, nous avons glorifié le Seigneur pour certaines personnes consacrées qui ont célébré leurs 60, 50 et 25 ans de vie consacrée. Le message des évêques, riche et plein d'espérance, a été lu par l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général de Pointe-Noire. Après la messe, il y a eu une exposition-vente des articles et autres réalisations des différents instituts religieux. Cette journée s'est achevée par un repas fraternel dans la cour des Religieuses congolaises du Rosaire. Les responsables des congrégations étaient ensuite invités, dans les jours qui suivaient, à Radio Magnificat, pour faire connaître davantage la vie consacrée, les différents charismes des instituts travaillant dans l'archidiocèse de Brazzaville, le profil de leurs congrégations ou instituts respectifs suivant la programmation établie par la commission communication.

Sr Philomène ABOYA (FMA)

Fête du travail

«Avec l'Esprit Saint, l'homme devient continuateur de l'œuvre de Dieu par le travail»

Textes: Ac 15, 1-2. 22-29; Ps 66 (67); Apo 21, 10-14.22-23; Jn 14, 23-29

Aujourd'hui dimanche 1^{er} mai, l'Eglise prend comme témoin du jour la figure de Saint Joseph l'ouvrier. Le monde entier célèbre aussi la Journée mondiale du travail. La fête de Saint Joseph, fixée au premier mai par le Pape Pie XII, succède à la solennité de Saint Joseph qui se célébra jusqu'en 1955. Et donc, à l'époque le 1^{er} mai était une journée consacrée aux revendications des ouvriers, pour l'amélioration de leur statut, de leur condition de travail. C'est le Pape Pie XII qui a conféré à cette journée une dimension chrétienne.

A partir de Saint Joseph l'artisan, le monde du travail prend une conscience grandissante de son importance et c'est le rôle de l'Eglise de lui donner toute sa dignité; la figure de Saint Joseph y contribue merveilleusement. Cette fête de Saint Joseph est une triple fête patronale: fête de l'Eglise, fête de la famille et du foyer, fête du travail, fête de Dieu, Lui-même le grand travailleur. Dieu est celui qui travaille. Cela, depuis la création du monde jusqu'à nos jours. Il travaille par son fils Jésus Christ, par l'Esprit Saint et dans l'Eglise.

Dans les textes d'aujourd'hui, nous sentons la filiation entre le père et le fils, une filiation qui permet à Jésus d'élucider les conditions de sa venue dans le monde. Au centre de ces conditions, c'est la fidélité à sa parole. «Si quelqu'un m'aime, il restera fidèle à ma parole; mon Père l'aimera, nous viendrons chez lui, nous irons demeurer auprès de lui.» Jésus dans ses propos fait référence à son Père céleste. Or Joseph est aussi la figure du père, un père fidèle à Dieu. Il a observé la loi de Dieu en travaillant et en éduquant Jésus. Et le travail devient par là une loi qu'il faut observer pour être en harmonie avec Dieu, pour aménager les conditions de sa venue chez nous. Il est donc le fruit d'une collaboration. Et la réponse à cette collaboration c'est la fidélité.

Dieu travaille également par l'Esprit Saint. L'Esprit Saint est «digitus paternae dexteræ», c'est-à-dire le doigt de la main du Père. Avec lui, l'homme devient à son tour le prolongement de la main de Dieu. Frères et sœurs,

En substance que dire du travail en tant que tel? On sait fort bien que le terme travail vient du latin tripalium, qui nous renvoie à la souffrance, à la torture. Le travail pris dans ce sens, peut paraître comme un avilissement, un asservissement. Rappelons-nous: «tu mangeras ton pain à la sueur de ton front...» Gn 3, 19. Avec Dieu, avec Jésus, avec Saint Joseph, les données changent. Le travail devient un moyen pour l'homme de retrouver sa dignité, une dignité perdue dans le jardin d'Eden à cause du péché. C'est un moyen d'acquiescer son indépendance et sa liberté. La dialectique du maître et de l'esclave de Hegel ou l'esclave en travaillant devient le maître du maître est pour nous un exemple qui nous parle avec insistance. Le travail permet à l'homme d'être responsable. L'homme s'inscrit donc dans la continuité du perfectionnement de la nature. Il devient co-créateur. Le travail permet donc à l'homme d'être «maître et possesseur de la nature» selon l'expression de René Descartes. Mais que constatons-nous aujourd'hui en Afrique? L'homme africain n'aime pas travailler. Le travail en Afrique est encore source d'humiliation. Il faut toujours forcer quelqu'un à travailler. Voilà pourquoi, le travail nous énerve toujours. L'idée de l'esclave nous revient toujours en tête. L'Africain aime plus le bureau que la terre. L'homme noir a la culture de la position et non de l'action, la culture du titre et non du travail.

Frères et sœurs,

Le travail est un bien et un droit pour tous. Cette journée du 1^{er} mai doit nous aider à penser à tous les chômeurs ou à tous ceux qui n'ont pas un travail décent à cause de l'égoïsme et de l'indifférence des uns.

Que cette journée soit pour nous une occasion de penser à nos frères qui meurent chaque jour en cherchant à traverser la Méditerranée pour aller à la quête du travail en Europe. Prions pour que Dieu touche les cœurs de nos dirigeants afin qu'ils améliorent les conditions de travail dans nos pays. Car s'efforcer d'améliorer les conditions de travail de l'homme, c'est travailler en même temps pour son Salut. Que Saint Joseph nous aide à être aussi des bons travailleurs, afin que gloire soit rendu à Dieu. Amen.

Abbé Davy Aymar IBARA OKEMBA

Grand séminaire de Philosophie Georges Firmin Singha.

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de Bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, que le samedi 21 mai 2016, à 9h 00, Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, ordonnera prêtre à la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé, le père Ulrich Makoumbou, de la Congrégation des pères Salésiens de Don Bosco.

De même, l'archevêque informe que le père Rech Schneider Wahendi, membre de la Congrégation des missionnaires du Sacré-Cœur et originaire de notre diocèse (de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo), sera ordonné prêtre, le dimanche 8 mai 2016, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

A cet effet, Mgr Anatole Milandou exhorte à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo (Archidiocèse de Brazzaville)

Les paroissiens ont rendu un vibrant hommage à Célestin Yimbou

Décédé le 22 mars 2016, Célestin Yimbou, alias Sum Carol, a été conduit à sa dernière demeure, jeudi 31 mars 2016, après le recueillement et la messe de requiem à la paroisse. Ils étaient venus nombreux, les fidèles laïcs et les prêtres originaires de cette paroisse, rendre leur dernier hommage à celui qu'ils ont tant aimé et connu pour ses multiples qualités de bon serviteur de la parole.

La messe de requiem était présidée par le père Jean De Dieu Passy, premier vicaire de la paroisse et concélébrée par les pères Ghislain Ludovic Biahoua Massamba, curé de la paroisse, Brel Daouda, Aimé Porret, Girès Younga, Rodolphe Mboya-Matona, Claude Micky Bengui, et les abbés Maat Nkounkou, Bertholin Bahoumina, Sébastien Zoubakéla et Dalab Mpassi. La chorale Tanga-Ni-Tanga, au sein de laquelle il était choriste encadreur s'est chargée de l'animation. Dans son homélie, le père Jean De Dieu Passy a loué les qualités du défunt, lecteur disponible, enthousiaste et zélé, qui avait le sens de l'humour. Il était présent à toutes les cérémonies liturgiques,

notamment funèbres et avait une préférence, au cours des célébrations funèbres, sur le texte de Romain; l'hymne de l'amour de Dieu, qui nous sépare de l'amour de Dieu. Né le 30 janvier 1958 à Brazzaville, ancien élève de l'école primaire Nkeoua Joseph, du collège Mafoua Virgile et du Lycée Pierre Savorgnan De Brazza, Célestin Yimbou est baptisé le 13 juin 1970, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, où il reçoit aussi le reste des sacrements. Il intègra la chorale Notre-Dame du Rosaire et la Commission de liturgie à l'époque des abbés Barthélémy Batantu et Maurice Mbindi. A la fin des années 80, il intègre la paroisse Saint Pierre Claver où il accomplira un grand mi-



Que Dieu accueille l'âme de Célestin Yimbou dans son paradis.

nistère qui lui a valu tous ces hommages au sein de la chorale A.D.S (Amis de Dominique Savio), puis Tanga-Ni-Tanga, lecteur animateur et ministre extraordinaire de la communion. Rappelons qu'il a succombé à la suite d'un malaise senti entre la paroisse et son

domicile. Son corps repose désormais au cimetière privé de Loukanga. Que la terre lui soit légère et que le Bon Dieu l'accueille dans son paradis.

Gislain Wilfrid BOUMBA (Sur les notes des membres de la Commission de liturgie de la Paroisse)

P.d.c.e (Projet de développement des compétences pour l'employabilité)

Des jeunes micros entrepreneurs formés à la bonne gestion des affaires

Pour améliorer tant soit peu le climat de leurs affaires dans ce monde devenu, de plus en plus, concurrentiel, 87 jeunes micro entrepreneurs, dont l'âge varie entre 18 et 39 ans, tout sexe confondu, ont été formés à la bonne gestion des affaires. Ces jeunes micros entrepreneurs sont venus des six arrondissements de la commune de Pointe-Noire.

À la fin de cette formation, des attestations ont été remises aux jeunes formés. C'était au cours d'une cérémonie organisée dans l'enceinte de E.g.e.a (Ecole de gestion et d'administration des entreprises), et patronnée par Servais Paka, directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi, représentant le P.d.c.e. En présence de: Daniel Mberi, président du conseil d'administration de Dmi Consultant experts conseils, Mboumba-Mananga, coordonnateur de Dmi consultant experts conseils; de nombreux invités de marques, des parents des apprenants et des bénéficiaires eux-mêmes. Mboumba-Mananga, souhaitant la bienvenue à tous, a ainsi donné le sens et l'importance de cette formation: «La cérémonie de remise des attestations de formation est une étape intermédiaire marquant la fin de la première phase composée de la sensibilisation, du recrutement et de la formation théorique. Elle sera suivie de la phase post-formation laquelle consistera, pour les formateurs, d'évaluer la qualité pratique de leurs enseignements par les bénéficiaires. Les 87 jeunes entrepreneurs ont subi une formation liée aux bonnes pratiques axée sur

l'approche par compétence, par objectif et, sur mesure visant l'acquisition des habiletés professionnelles de gestion des affaires susceptibles de créer des emplois et de la valeur ajoutée à leurs activités de micro entrepreneur, afin de muter progressivement du statut d'informel à celui de formel» La formation suivie était ainsi répartie: l'entreprenariat qui leur permettra de créer leur propre entreprise; la gestion de la micro entreprise, c'est-à-dire, l'utilisation efficace et rationnelle des ressources, pour obtenir des bons résultats; la gestion du marché, le marketing qui leur permettra d'étudier le marché, de comprendre l'importance du client, de la prospection, de la fidélisation en passant par différentes autres étapes indispensables à toute entreprise; la fiscalité des affaires qui leur donnera l'opportunité de connaître les différents types d'impôts et de comprendre la nécessité de payer les impôts, d'une part, et de comprendre la nécessité de payer les impôts et taxes, d'autre part. Cette phase de la formation prépare le micro entrepreneur à s'affranchir de l'informel. Les 87 jeunes micros entrepreneurs ont été sensibilisés, par ailleurs, sur l'importance et l'utilisation de l'informatique comme



Remise d'une attestation à un étudiant par Servais Paka.

moyen de communication et de gestion. Remerciant le promoteur du cabinet Dmi consultants experts conseils et les encadreurs, au nom de tous les apprenants, Naasson Asnati a dit: «nous vous remercions que nous mettrons en pratique les enseignements reçus et qu'en cas de difficultés rencontrées

dans l'exercice de notre métier, nous reviendrons toujours vers vous». Soulignons que cette formation a été financée entièrement par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Equateur Denis NGUIMBI

REMERCIEMENTS

Les enfants et petits-enfants Babassana ainsi que la famille remercient de tout cœur tous ceux qui, de près ou de loin, les ont assistés, lors du décès de leur père, grand-père et oncle Emmanuel BABASSANA, enseignant et archiviste à la retraite, décès survenu le 7 avril 2016, à Brazzaville, des suites d'une maladie. Depuis le 14 avril 2016, il repose en paix au cimetière privé Ma Campagne.



Les enfants et la famille Babassana.

D.g.g.t (Délégation générale des grands travaux)

Huit sociétés postulent pour la réalisation du programme d'investissements prioritaires de la S.n.e

Vendredi 15 avril 2016, s'est tenue au Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, la cérémonie des appels d'offres avec pré-qualification relative au projet «Ingénierie et supervision des postes et lignes 220 Kv de la S.n.e (Société nationale d'électricité), de la réhabilitation de la ligne 110 Kv Moukoulou-Mindouli et de la modification des postes encadrants». Sous l'égide de Lucien Ayemba, chef de département gestion des marchés et en présence des représentants de l'A.f.d (Agence française de développement) et de la S.n.e. Ces appels d'offres sont le fruit du concours financier obtenu par la République du Congo auprès de l'A.f.d, dans le but de contribuer au financement du programme d'investissements prioritaires de la S.n.e. Les services prévus au titre de ce contrat sont: la réhabilitation de la ligne 110 Kv Moukoulou-Mindouli et la modification des postes encadrant, l'appui au maître d'ouvrage, l'assistance pour l'adjudication des contrats de réalisation, l'approbation des études d'exécution effectuées par les entrepreneurs et constructeurs, le contrôle et la surveillance de la fabrication des équipements, tout comme le contrôle des travaux et des essais à l'établissement des encadrements de fin de chantier.

Pour la réalisation de ce projet, huit sociétés sont soumises, à savoir: Stucky et caBIRA, Artelia et Hatch/Dmi, Edf, Sofreco et Afconsult, Nip/Sa, Studie International/Aurecon, Tractebel Ingenierii Intertek et Cabinet Bned. Celles-ci ont déjà présenté leur lettre de motivation. Les critères d'éligibilité au financement de l'A.f.d sont spécifiés, en effet, à l'article 1.3 inhérent aux «Directives pour la passation des marchés financés par l'A.f.d dans les états étrangers». Les consultants intéressés doivent produire les informations prouvant qu'ils sont qualifiés et expérimentés, pour réaliser les services sus cités. A cet effet, la coordination des marchés publics et de la réglementation auprès Direction générale des grands travaux invite les candidats à manifester leur intérêt, pour réaliser ces services.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

OFFRE D'EMPLOI

Une importante société industrielle, implantée en République du Congo, procède au recrutement d'une personne à affecter aux tâches et remplissant les conditions ci-après déterminées:

1. Comptable chargé des opérations financières (Chef hiérarchique immédiat: chef de service de comptabilité générale).

a) Activités clés:

- Gestion des provisions;
- Valorisation des stocks;
- Participation à l'élaboration des états financiers mensuels et annuels;
- Comptabilisation des salaires;
- Réévaluation des comptes;
- Gestion des charges constatées d'avance;
- Traitement de l'Impôt sur les Sociétés;
- Analyse des comptes et suivi des comptes;
- Comptabilisation et gestion de la facturation actif et passif;
- Revue des clauses financières des contrats d'approvisionnement;
- Revue des clauses fiscales des contrats d'approvisionnement;
- Optimisation du Work-Flow.

b) Compétences requises:

- Comptabilité conforme au Système Comptable OHADA;
- Contrôle de gestion (notamment Comptabilité Analytique de gestion);
- Droit Fiscal (détermination de l'impôt sur les sociétés, IRPP, droits d'enregistrement, etc.);
- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et retenue à la source;
- Droit commercial, droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt Economique;
- Connaissance de SAP ou autre logiciel de comptabilité (par exemple SAGE) est préférable;
- Microsoft Excel, Word, PowerPoint;
- Connaissance de l'anglais est préférable.

c) Formation et Expérience professionnelle:

- Les candidats doivent être âgés de moins de 28 ans;
- Titulaires d'un Bac + 3 minimum en

comptabilité ou toute autre science équivalente;

- Expérience préférable de 3-5 ans dans le domaine de la comptabilité.

d) Lieu d'exercice de l'emploi: Pointe-Noire.

e) Composition du dossier:

- lettre (manuscrite) de motivation;
- copie certifiée conforme du diplôme;
- copie du certificat de travail (le cas échéant);
- copie du récépissé d'inscription à l'ONEMO, curriculum vitae.

Les dossiers doivent être déposés, au plus tard, le 09 mai 2016, aux adresses suivantes:

PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
88, avenue du Général De Gaulle
B.P: 1306, Pointe-Noire
PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
Avenue Amilcar Cabral,
Enceinte BCI, bâtiment annexe,
1^{er} étage,
B.P: 1140, Brazzaville

BOURSE D'ETUDES

Denis Christel SASSOU NGUESSO - Edition 2016



**Destinée
aux élèves
et étudiants
issus de groupes
ou de milieux défavorisés**

La bourse DCSN prend en charge les frais de scolarité, l'hébergement, le transport, les frais de vie, la sécurité sociale et l'équipement informatique du lauréat.

Bacheliers
Session 2015-2016

Etudiants Bac+3

**Conditions d'éligibilité à la Bourse DCSN,
être âgés de**

- 17 à 22 ans au plus,
pour les détenteurs du Bac 2016
- 19 à 25 ans au plus,
pour les étudiants de niveaux BAC+3
- Avoir une moyenne générale
supérieure ou égale à 12

La Fondation privilégiera les études dans les filières scientifiques et techniques dans les écoles et universités d'excellence en partenariat avec elle.

RETRAIT ET DEPÔT DES CANDIDATURES
Du **lundi 25 avril** au **17 juin 2016 à 17h**

**N'attendez pas ! Déposez vos dossiers,
même avant l'obtention de votre diplôme**

**Pour le dépôt de vos dossiers et pour plus
d'informations, nous contacter :**

Adresse : 35, Avenue des Trois Martyrs,
Moungali Brazzaville
Tél : +242 22 281 20 20 - +242 06 510 81 04
BP: 13135 Brazzaville
Courriel : info@perspectivesavenir.org
Site : www.perspectivesavenir.org
facebook.com/FondationPerspectivesAvenir



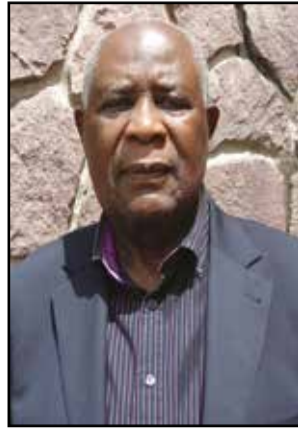
Livre: Georges Mabona publie:

«Ma passion pour Sainte-Anne du Congo, une basilique du souvenir»

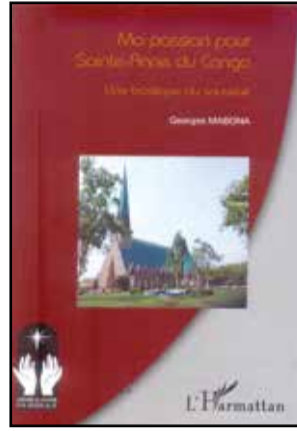
Après «Sainte-Anne du Congo, Sanctuaire Souvenir de la France libre», en 1988, «Sainte-Anne du Congo, basilique de la liberté», en 1994, «Sainte-Anne du Congo, 1943-2003», en 2003, «Sainte-Anne du Congo, basilique de la liberté», en 2011, Georges Mabona, laïc engagé de la paroisse Sainte-Anne du Congo, vient de publier, aux Editions L'Harmattan (Paris), dans la collection «Croire et savoir en Afrique», un ouvrage de 141 pages, intitulé: «Ma passion pour Sainte-Anne du Congo, une basilique du souvenir».

La cérémonie de présentation-dédicace du nouvel ouvrage a eu lieu, vendredi 22 avril 2016, sur l'esplanade de la basilique Sainte-Anne du Congo. Père Claver Boundja, co-directeur de la Collection «Croire et savoir en Afrique», avec Jérôme Ollandet, historien et préfacier de l'ouvrage, ont été les principaux conférenciers de la cérémonie placée sous la modération du Pr André-Patient Bokiba, qui ont permis au public de dénicher et de savourer la quintessence de la nouvelle œuvre, d'une grande portée symbolique, culturelle et historique. Dans l'assistance de la cérémonie, pouvaient se faire distinguer: Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, les abbés Armand Serge Emmanuel Kiyindou, Jessy Biyouidi, respectivement, curé-recteur, vicaire de la basilique Sainte-Anne du Congo, accompagnés de nombreux prêtres, religieux et religieuses de diverses congrégations, ainsi que des laïcs venus de plusieurs paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. De même, d'anciens membres du gou-

vernement et des hommes de culture, à l'instar de Jean-Luc Aka Evy, directeur général de la culture, ont marqué leur présence à ladite cérémonie. Cet ouvrage constituant probablement l'unique archive sur l'histoire de Poto-Poto et ses environs, présentement disponible et à la portée du public, n'aborde pas l'historique de la basilique Sainte-Anne, à proprement parler, mais plutôt, évoque le récit des activités auxquelles l'auteur a participé, à une période donnée, dans le cadre: du Conseil paroissial de la paroisse Sainte-Anne, - du Comité de l'édification de Sainte-Anne, une association créée en 1946 par les Compagnons du général De Gaulle et qui a été réactivée en 1993, - de la Commission diocésaine pour la réhabilitation de Sainte-Anne. De même, dans la trame dudit ouvrage, l'auteur mène le lecteur au centre des épisodes de la construction, de l'entretien et de la conservation de ce prestigieux édifice qu'est la basilique Sainte-Anne du Congo. Dans sa préface, Jérôme Ollandet souligne que cet



Georges Mabona.



La couverture du livre.

ouvrage «s'inscrit dans la logique de ce souvenir commun qui reste présent dans les cœurs et dans les esprits, notamment chez les vétérans de Poto-Poto, ce premier village indigène et chrétien de Brazzaville.» Cette préface s'achève par ces belles phrases: «Mais, si cette histoire était seulement à raconter, elle serait celle-là que l'auteur nous présente ici. Car Sainte-Anne du Congo n'est plus une simple «Ndako ya Nzambe», elle est un patrimoine du Congo et un symbole de ce que les hommes peuvent faire ensemble pour la gloire de Dieu (au ciel) et pour leur propre salut (sur terre). Un livre vivement conseillé à la lecture de tous!» L'ouvrage à l'honneur se subdivise en dix-neuf chapitres, sans compter la préface, l'introduction, la conclusion, la brève chronologie de la construction de la basilique Sainte-Anne du Congo, la

rubrique sur les publications antérieures de l'auteur et celle sur l'index des personnes citées. Abordant la découverte du prestigieux édifice, l'auteur souligne, à la page 33: «Mon premier contact visuel avec Sainte-Anne en construction eut lieu, si mes souvenirs sont bons, en 1948.» Il y a des monuments qui constituent des repères pour l'histoire des nations. Au Congo-Brazzaville, la basilique Sainte-Anne est le symbole du ralliement, le 28 août 1948, du Congo à la France libre du général De Gaulle. Ce ralliement a sonné le glas du régime colonial de l'indigénat pour le régime de la France d'outre-mer et celui de la communauté franco-africaine qui, en 20 ans, ont conduit le Congo à la proclamation de la République, le 28 novembre 1958 et à l'indépendance, le 15 août 1960. Disponible en librairie, au prix de 10.000 F. Cfa, l'ou-

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (Face au 57)
Tél : (+242) 053010238 / 055503075

Brazzaville : 01 Av Cardinal ordie Biyenda (Face à la Marine)
Tél : (+242) 055501971 / 055502078

www.gxinternational.net

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

ERRATUM

Dans l'article sur la première édition du concours challenge «Startupper de l'année par Total», publié en page 2 de l'édition n°3585 du vendredi 22 avril 2016, une coquille s'est glissée sur l'âge du candidat Franck Makoye. Il est âgé de 25 ans et non 26 ans, comme nous l'avons malencontreusement écrit. Toutes nos excuses à l'intéressé et à la société Total pour cette erreur.

vage de Georges Mabona est à conseiller vivement à tout lecteur désireux d'acquérir des connaissances sur l'histoire du quartier Poto-Poto et ses environs et notamment sur les grands moments qui ont marqué la construc-

tion et la conservation de la basilique Sainte-Anne, cet imposant édifice, symbole de l'unité, la fraternité et la communion sociale.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement,
Centre-ville Brazzaville,
Tél: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
«QIAN CHENG ACCESSOIRES ELECTRO-MECANIQUES»
S.A.R.L.U
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 34, rue Barthélemy BATANTOU, Makélékélé, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/15 B 6216
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 1^{er} décembre 2015 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 décembre 2015, sous le folio 212/3 numéro 2322, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «QIAN CHENG ACCESSOIRES ELECTRO-MECANIQUES»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Associé Unique: Monsieur XIE YAN;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 34, rue Barthélemy BATANTOU, Makélékélé, Brazzaville République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* La vente et l'installation des équipements et accessoires électro-mécaniques;
* Les prestations de services électro-mécaniques.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 1^{er} décembre 2015 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 décembre 2015, sous le folio 212/4, numéro 2323, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant statutaire: Monsieur XIE YAN, de nationalité chinoise;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1141;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 décembre 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 6216.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
Notaire,
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC,
1^{er} étage Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P:1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: 05, rue Louis TRECHOT, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du trois mars deux mil seize (03/03/2016), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé, le trois mars deux mil seize (03/03/2016), folio 40/11 n° 406, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: la société a pour dénomination sociale «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Associés:

- La société «MUNRO TRADING INTERNATIONAL Ltd»;
- L'Établissement «JAT SERVICE NEGOCE»;
- La SARLU dénommée «G.OIL.B.»;
- Monsieur FOUANAT Japhet Julien.

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) de FRANCS CFA, divisé en MILLE (100) parts sociales de DIX MILLE (10 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de UN (1) à CENT (100), entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés, en proportion de leurs apports respectifs;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 05 de la rue Louis TRECHOT, Centre-ville (République du Congo);

Objet social: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:
- Import-export;
- Représentation de la marque étrangère sur le marché local;
- Prestation de services: On/off-shore;
- Bâtiments et Travaux publics;
- Toute opération civile ou commerciale, directement ou indirectement, liée aux activités visées ci-dessus;

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du neuf mars deux mil seize (09/03/2016), sous le numéro 16 DA 224;

Immatriculation: La SARL «MUNRO TRADING INTERNATIONAL CONGO» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6372 du neuf mars deux mil seize (09/03/2016);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur CARLAW Angus Downs.

Pour avis,
Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

Karaté

Les caractéristiques d'un bon dojo

Le karaté est l'un des arts martiaux japonais dont le but est de donner au pratiquant la possibilité de vaincre dans un laps de temps un ennemi dans un combat réel. C'est un sport de combat qui se pratique les mains nues et sans arme. Il se pratique normalement dans un dojo, lieu consacré à la pratique des budos qui est, obligatoirement, supervisé et contrôlé par un maître. Mais au Congo, il n'existe pratiquement pas de dojo. C'est à ciel ouvert que les jeunes font l'apprentissage de leur art.

Or, un dojo diffère d'une simple salle de sport par l'existence d'un certain nombre de règles et de conventions, souvent aussi par un style de décoration qui lui donne un caractère spécial. Dès que vous entrez dans un dojo, on se sent passer dans un monde différent. Un bon dojo est celui où se dégage une impression de sérieux et de calme avant et après les cours, celui où le silence, lorsque le professeur explique une technique, alterne avec les moments de kiai (explosion d'énergie) au cours de l'étude ou des assauts, celui qui reflète, à chaque instant, la concentration et la sérénité de ceux qui y viennent pour assister.

Tenez! Le dojo a une disposition particulière. Chaque côté de la salle a une signification propre. Ainsi, les élèves n'ont accès qu'aux côtés appelés «shimoza» (siège inférieur) ou «shimoseki» (côté inférieur), laissant, respectueusement, les



côtés kamiza (siège supérieur) et joseki (côté supérieur) au professeur et à ses assistants. Le kamiza est le siège d'honneur, le côté devant lequel se trouve le professeur, les instructeurs ou les hôtes de marque, lors du salut, au début et en fin de séance, et au mur duquel est apposée la photographie du maître Gichin Funakoshi, créateur du style shotokan, en signe de respect pour sa mémoire. Né en 1869 à Shuri (ville d'Okinawa), Gichin Funakoshi est mort en avril 1957, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. L'élève ne s'approche du kamiza que sur invitation du professeur. En face du siège honneur se trouve le shimoza, côté réservé aux élèves lors du salut ou lors d'une explication donnée par l'instructeur. Lorsque l'élève fait ainsi face au kamiza, le côté gauche est le shimoseki et le côté droit est le joseki. Au cours de l'entraînement,

les élèves peuvent se tenir le long du shimoseki sur plusieurs lignes parallèles, tandis que les instructeurs restent le long du joseki.

Le dojo est un lieu sacré que

l'on doit respecter. On n'y élève pas la voix, on n'y siffle ni ne chante. On ne s'y promène pas en tenue incorrecte. Le keikogi, communément appelé kimono, reste soigneusement noué avec la ceinture. Les vestiaires sont là pour la décontraction et les discussions avec les partenaires du club. Il faut quitter le dojo dès la fin du cours. Si vous avez eu la permission d'amener des visiteurs pour leur faire assister la séance d'entraînement, pensez à leur prier de respecter ces règles fondamentales. Il ne faut pas fumer à l'intérieur du dojo. Ce sont, là, des règles élémentaires de courtoisie qui restent, parfois, ignorées même des gradés, que nous avons voulu rappeler, pour le bien de tous.

Equateur Denis
NGUIMBI

Football

Plus que quelques matchs remis à disputer, et l'on mettra un point final à la phase aller du championnat national d'élite Ligue 1. Les Diables-Noirs l'ont terminée en beauté, en infligeant une lourde défaite, lundi 25 avril, au Stade Massamba-Débat, à l'A.S. Cheminots de Pointe-Noire: 3-0. Bermajin Kangou (2^e), Amour Junior Loussoukou (47^e) et Guilaïn Mvété Luyéyé (78^e) sont les artisans de la victoire sans entorse des Diables-Noirs. Qui occupent, provisoirement, maintenant, la quatrième place, derrière A.C Léopards (44 points), J.S.T (43 points) et J.S.P (39 points). En attendant que l'Etoile du Congo joue ses deux derniers matchs remis. Dans l'autre rencontre disputée le même jour, mais à Pointe-Noire, V.Club Mokanda a renoué avec le succès, en l'emportant aux dépens de La Mancha: 1-0.

Jeudi 28 avril, deux matchs ont été disputés, au Complexe sportif de Pointe-Noire: Nico-Nicoyé-A.S.P et V.Club Mokanda-A.C Léopards. A Sibiti, Jeunes Fauves a reçu La Mancha. Au Stade Massamba-Débat, A.S.K en a décousu avec Munisport. Dimanche 1^{er} mai: A.S.K-V.Club Mokanda et Etoile du Congo-Jeunes Fauves, à Massamba-Débat.

Sanctions

Qui sème le vent...

Des révoltés par-ci, des révoltés par-là. A leur tête, une dame incapable de digérer son amertume après la défaite de son équipe, l'A.C Léopards de Dolisie, a fait irruption dans le vestiaire des arbitres, à l'issue du match A.S Cheminots-A.C Léopards de Dolisie disputé, le dimanche 19 avril 2016, au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Virginie Rita Angouelet, c'est d'elle qu'il s'agit, a tenu des propos injurieux, menaçants et agressifs à l'endroit de la première assistance du match A.S Cheminots-A.C Léopards, Ornella Bouanga, selon le rapport du commissaire de match et de l'arbitre. Rita, déjà interdite d'accès à la loge officielle pour toutes compétitions officielles (avis d'homologation n°18, match Diables-Noirs-A.C Léopards) se prenait-elle pour une intouchable ou se croyait-elle immunisée contre les sanctions? Finalement, la commission de discipline l'a sèchement rappelée à l'ordre. Sans tergiverser, les responsables de ladite commission l'ont suspendue pour deux ans fermes, avec interdiction d'assister aux matchs officiels de son équipe organisés par la Féco-foot (Fédération congolaise de football) et les ligues départementales, pendant la période de sa suspension (Art. 118, al.2).

Et d'autres d'en conclure: Rita est supportrice comme tout autre supporter. On a voulu lui prouver que l'indiscipline n'est pas tolérée dans les enceintes sportives. Les fauteurs de troubles de tout acabit savent, dorénavant, à quoi ils s'attendent. Cette leçon vaut pour tout le monde.

Pour revenir au match A.S Cheminots-A.C Léopards, l'avis d'homologation stipule, en outre, que les Fauves du Niari sont déclarés battus (3-0) par forfait (Art. 118, al.4) et, en sus, un point leur est retiré au classement général de la phase aller du championnat national d'élite Ligue 1 (Art.118, al.4).

Avant Virginie Rita Angouelet, d'autres supporters ont, également, terni l'image de l'A.C Léopards, notamment Bienvenu Mayanith et Fernand Ngombé. Ils ont été accusés d'avoir proféré des injures et agressé verbalement des officiels fédéraux, lors du match Diables-Noirs-A.C Léopards, le mercredi 13 avril. Eux aussi sont frappés d'interdiction de stade aux différentes compétitions nationales pendant deux ans. Ces cas d'indisciplines notoires n'empêchent pas, heureusement, l'A.C Léopards de Dolisie de caracoler en tête du championnat. D'ores et déjà, avant même la fin de la phase aller, il est champion de la mi-saison. Car, sur le terrain, les joueurs, eux, sont exemplaires. Il aurait été injuste qu'ils paient à la place des casseurs...

Jean ZENGABIO

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Pointe-Noire le 14 mars 2016, folio 047/4, n°2210 et déposé au rang des minutes du Notaire, Maître Noël MOUNTOU, le 09 mars 2016, il a été constitué, sous la dénomination VERSALIS CONGO SARLU, une société à responsabilité limitée Unipersonnelle, ayant pour objet:

- L'importation, l'achat, la vente, le stockage et la livraison des produits chimiques;
- La prise, la gestion, la cession de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises quelconques créées ou à créer se rapportant à son activité, le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés ou groupements nouveaux d'apports de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous les biens et autres droits;
- Et, généralement, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet social, tel que défini au premier paragraphe, ou de nature à favoriser, directement ou indirectement, son extension, son développement ou son patrimoine.

La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Le siège social est fixé à Pointe-Noire, République du Congo 12-14, avenue Fayette TCHITEMBO, B.P: 802.

Il peut être transféré dans les limites du territoire du Congo par décision de la gérance qui modifie en conséquence les statuts, sous réserve de la ratification de cette décision par l'associé unique.

Le capital social est fixé à F. Cfa 1.000.000.

Il est divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominative de F. CFA 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées et détenues par l'associé unique, à savoir: la société VERSALIS INTERNATIONAL SA, de droit Belge: N u m é r o t é s d e 1 à 00.....100 parts en rémunération de son apport en numéraire ci-dessus.

La société est gérée par Monsieur CASALINI Alessandro, désigné en qualité de gérant statutaire, de nationalité Italienne.

La société VERSALIS CONGO SARLU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) tenu au Greffe du Tribunal du Commerce de Pointe-Noire, sous le N° CG/PNR/16 B 957.

Pour Insertion.

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE RENOUELEMENT
MANDATS - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par acte en La forme authentique, en date à Pointe-Noire du huit juin deux mil quinze, enregistré le quatorze avril deux mil seize, Folio 045/2 n° 242, Le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «ROPETEC CONGO», Société A Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 F. CFA dont le siège social est situé à Pointe-Noire, quartier Wharf, B.P: 58835.

Aux termes dudit procès-verbal, l'associé a décidé de:

- Renouveler le mandat des co-gérants de la société, Monsieur Marc Grégoire et Stéphane GAIDIER, qui exerceront ces fonctions dans les conditions prévues par les statuts, leur mandat, expirant le trente et un décembre deux

- mil dix-sept;
- Transférer le siège social de la société ROPETEC CONGO SARL, à l'adresse suivante, Zone Industrielle de Pointe-Noire;
- Conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du Procès-verbal, en vue d'accomplir toute formalité légale.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 18 Avril 2016 sous le n° 16 DA 468.

Pour avis,

Maître Noël
MOUNTOU,
Notaire


BUROTOP IRIS



HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de
475 000 FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Mise au point du conseiller en communication du ministre d'Etat, ministre en charge de l'économie et des finances

Le cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public aurait pu garder son silence habituel face aux grossièretés débitées par un certain Alex Ngoulou Kombo, dont on sait que c'est un pseudonyme derrière lequel s'est vauté un véritable couard incapable de porter, sous sa vraie identité, les affirmations gratuites et nocives qu'il a étalées dans ses propos si contradictoires, dans le seul but de salir l'honneur d'un cadre compétent de la République. Il a bien choisi son moment pour jeter l'opprobre sur le ministre d'Etat Gilbert Ondongo.

Pour ne pas laisser à ces incécences, le temps de prendre corps dans les esprits fragiles, j'ai pris mes responsabilités en connaissance de cause. Ici, je réponds à cette lâcheté sans avoir eu besoin de recueillir le point de vue de Monsieur le ministre d'Etat qui, par bienséance, n'aurait pas autorisé une telle démarche. C'est en fait une mise au point à la foireuse tribune libre publiée dans la «La Semaine Africaine» n°3586 du mardi 26 avril 2016 que sont consacrées les lignes suivantes, pour ne pas donner l'impression à ses respectables lecteurs que le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre des finances, de l'économie, du portefeuille public et du plan, en est marteau. Publier une tribune libre en lynchage d'un ministre de la République

traduit le dessein mal dissimulé des commanditaires de ne plus le voir au gouvernement, à l'heure où les Congolais sont en attente de la publication de la nouvelle équipe gouvernementale. Voilà une compétence d'une intégrité irréprochable qui, pour avoir remis de l'ordre, de manière herculéenne, dans les finances publiques, sous la houlette du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, subit, depuis, les avanies des sangsues qui vivaient aux dépens du Trésor public. Ils enragent et le dernier-né de leur imagination scabreuse, c'est cet article contradictoire qui, à l'entrée, donne l'impression de vouloir dresser le profil du futur ministre des finances de la nouvelle République, mais qui entreprend tout de suite de mettre dans sa guil-



Etienne Pérez Epagna.

lotine la tête de Gilbert Ondongo, avant de vilipender inopportunistement les organisations non gouvernementales qui ne s'intéressent qu'au scandale de «Panama papers», alors qu'ils doivent farfouiller dans la vie du ministre des finances. Drôle de moralisateur qui tente de faire le gabaro dans le train de la rupture des mentalités lancé par le président de la République, mais qui ne veut pas qu'on regarde le «Panama papers». Les lecteurs de La Semaine Africaine ont dû en rire, en se rendant à l'évidence qu'il s'agit d'une manœuvre destinée à maintenir le Congo dans les vieilles pratiques de gestion des finances publiques

qui faisaient leur bonheur. Car, avant même la nouvelle République et le discours d'investiture de l'élu du 20 mars 2016, Gilbert Ondongo avait déjà pris, dès son arrivée à la tête du département ministériel, le taureau par les cornes, en décidant de remettre en ordre les finances publiques et d'instaurer la rigueur, afin de mettre un terme aux pratiques qui ont obéré, des années durant, les caisses de l'Etat. A-t-on oublié les différents contrôles spéciaux dans la fonction publique, réalisés en 2014, qui avaient permis de dénicher de faux fonctionnaires, de nombreux cas d'usurpation de grades, de faux textes d'intégration ou d'engagement, des doubles, triples, quadruples salaires, etc? Autant dire que le ministre d'Etat Gilbert Ondongo était déjà, très tôt, au front de la lutte contre les anti-valeurs, la corruption et les détournements de fonds publics. Il a consolidé le portefeuille public, en réalisant des investissements dont l'Etat tire aujourd'hui un grand bénéfice. Allons-nous citer un simple exemple? La création, en juin 2015, de la S.t.p.u (Société de transport public ur-

bain), à Brazzaville et à Pointe-Noire, après l'acquisition de plus de 150 bus dont l'achat en Inde s'est déroulé dans le respect des règles établies, apportant ainsi un grand soulagement dans le transport urbain. Ce projet aurait été confié à certains cadres qui le convoitaient, Dieu seul sait si les citoyens de nos deux grandes villes allaient voir ces bus circuler. Pour le reste, Alex Ngoulou-Kombo a fait un ramassis de rumeurs colportées sur Internet et dont on affuble le ministre des finances Gilbert Ondongo. L'incident subi par son épouse en 2011 à l'aéroport Roissy Charles De Gaulle à Paris (France) était vite clos, puisque tout avait été tiré au clair. Son épouse n'a jamais été en Afrique du Sud et il faut se demander comment elle y a été interpellée à l'aéroport de Johannesburg... Et le reste on peut comprendre que c'est du mensonge. Même l'affaire dont les médias parlent au Portugal, a-t-il la preuve de l'implication du ministre des finances? Les allusions de la presse deviennent-elles des vérités établies? Quelles sont ces sociétés qui lui accordent des faveurs

et peut-il en faire la démonstration? Avoir mis de l'ordre dans l'achat des billets d'avion pour les missions officielles peut-il se transformer en faveurs pour le ministre? Depuis cette remise en ordre, les coûts des dépenses des billets d'avion pour les missions à l'étranger ont baissé et c'est vérifiable. Est-il interdit à une femme congolaise de faire des affaires, parce que son mari serait le ministre des finances? On comprend qu'en attaquant son épouse, c'est le ministre des finances qui est en réalité visé. Mais, si chacun devait montrer patte blanche, Gilbert Ondongo n'hésiterait le moindre du monde à le faire, car ne se reprochant de rien. Est-il le cas pour les commanditaires d'Alex Ngoulou Kombo? Faisons tomber les masques et on verra! Voilà comment, en ne recoupant pas l'information, on abuse les lecteurs, derrière des manœuvres politiques des forcenés qui veulent à tout prix rentrer au gouvernement. Sur Internet se disent beaucoup de choses. Chacun peut se rendre compte, sur son propre exemple, de la malveillance qui tisse sa toile sur des personnalités publiques.

Le Conseiller en communication
Etienne Pérez EPAGNA

Congo: chronique d'un complot avorté

La France néocoloniale, incarnée par certains lobbies, voudrait sans nul doute diriger le Congo par procuration. Elle l'a fait porter par quelques opposants parachutés comme Jean-Marie Michel Mokoko, Charles Zacharie Bowao et consorts. Malheureusement, sans l'accord du peuple, ce plan a lamentablement échoué le 20 mars 2016. Depuis, cette France politique, nostalgique et néocoloniale, est estomaquée. Elle multiplie déclarations d'injonctions, d'intimidations, sur fond de conspiration...

La pression française est très forte, avec la volonté affichée ridiculiser les Congolais. Mais, le grand peuple du Congo est resté indifférent aux appels divers à l'insurrection civile et armée et à tous autres actes terroristes de nature à porter atteinte à la sûreté de l'Etat. Conscient de la souveraineté du Congo, reconnue par la communauté internationale, et du fait qu'il n'était plus possible, après le cas libyen, d'opérer à ciel ouvert, les néocolonialistes français ont tenu à infantiliser ce pays, dans la stabilité, qui marche résolument vers son développement, en utilisant ses propres filles et fils. Le prétexte parfait trouvé pour mettre en exécution un complot planifié a été le contexte, le processus électoral qui devait aboutir à l'élection du président de la République.

Souiller l'honneur du Congo

Les filles et fils du Congo, qui ont échoué à faire de leurs rêves d'accès au pouvoir, une réalité, induisent quotidiennement en erreur leurs amis, avec des informations erronées, parce qu'à leurs yeux, l'honneur de la patrie importe peu. Ils ont donné trop d'assurance à la France néocoloniale et nostalgique de la Françafrique. Celle-ci s'est mise à rêver de voir le Congo basculer dans le désordre, comme la Lybie après l'assassinat préparé de Muammar Kadhafi. Ce rêve a commencé à prendre forme avec ce que l'on a présenté comme la «révolution burkinabè» pour laquelle, tout le monde sait aujourd'hui que la France n'y était pas étrangère. Mais, tout se fait pour souil-

ler l'honneur du Congo. Les conséquences sociales sont déjà visibles avec les déplacements des populations dont l'instinct de survie envoie dans toutes les directions possibles. Mais, ces conséquences sont aussi économiques, puisque le désordre ainsi créé n'est pas favorable aux investissements étrangers dans le pays.

Complot évident contre le Congo

Le 11 mars 2016, alors que la campagne pour l'élection présidentielle du 20 mars 2016 suivait calmement son cours au Congo, depuis le 4 mars, le site Internet star-ducongo.com publiait un communiqué du Consulat général de France à Pointe-Noire qui recommandait à la communauté française «en particulier jusqu'à la fin de la campagne officielle le 18 mars, d'adopter la plus grande réserve et d'éviter les lieux de rassemblement». Puisque les services diplomatiques ne lancent jamais ce genre d'alertes au hasard, on peut comprendre que le Consulat de France à Pointe-Noire avait des informations de nature à lancer un tel appel à ses compatriotes. Sauf que le consulat français qui n'est pas l'unique dans la ville de Pointe-Noire, était le seul à avoir lancé cette peur sur la ville. Mais, quelques jours auparavant, c'est Maurice Braud, qui a, le 7 mars 2016, au nom du Parti socialiste français, pondu une déclaration dans laquelle il demandait maladroitement à la République

présidentielle du 20 mars 2016. Selon le commentaire de leur propre média (R.f.i), le Parti socialiste français dirait tout haut ce que François Hollande penserait tout bas. C'est l'Union européenne qui sonnait l'oléphant, à travers une autre déclaration complètement orientée et profondément incompréhensible au Congo. Visiblement mal informée, l'U.e a annoncé, dans cette déclaration publiée du 19 février 2016 -un mois avant la tenue du premier tour du scrutin- sa décision de ne pas envoyer des observateurs électoraux au Congo, pour le scrutin du 20 mars. Pour la première fois, les résultats d'une élection avaient été jugés avant la tenue du scrutin. Comme le disait le ministre congolais de la communication, Thierry Mounkala, «cautionner ou refuser de cautionner à l'avance une élection qui n'a pas encore eu lieu, ça me paraît un concept assez curieux». En toute logique, l'Union européenne s'était volontairement exclue du processus électoral au Congo, par ce fait. Le déroulement du scrutin et les résultats ne devaient, donc, plus être ses préoccupations, dès qu'elle a décidé de boycotter leur observation. Mais, non! Comme au temps jadis, téléguidée par la France, qui selon R.f.i l'a poussée à cette décision maladroitement anticipée, l'U.e a resurgi après le scrutin, évidemment pour donner raison à ceux qui voyaient en elle une institution instrumentalisée. Tout apparaît comme si la France et l'Union européenne ne sont plus des partenaires des Etats, mais des individus, en l'occurrence de quelques

membres de l'opposition politique au Congo.

Un activisme politique et une attitude qui trahissent les vraies intentions

L'ampleur du complot contre le Congo et les Congolais est démontrée par la classe politique française qui s'est volontairement plongée dans un émoi comme jamais auparavant au sujet de l'élection présidentielle du 20 mars dernier. Même lors du drame du 13 novembre 2015 à Paris, les Congolais n'ont pas ainsi entendue cette politique comme cela a été le cas sur la présidentielle du 20 mars 2016.

En effet, du Parti socialiste au Front national, en passant par Europe écologie les verts, chacun a voulu gagner du crédit en France, en parlant du Congo, uniquement sur la base des informations qui se sont révélées au jour le jour erronées. De l'élection présidentielle du 20 mars 2016 et la défaite prévisible de l'opposition au prétendu génocide du Pool, en passant par l'attaque terroriste du 4 avril 2016 dans les quartiers Sud de Brazzaville, aucun de ces acteurs français n'a cru utile de prendre une autre version des faits, capables de les aider à avoir un point de vue objectif sur le Congo. Le ridicule ne tuant pas, la France néocoloniale a même cru de son devoir de mettre en doute l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville par les terroristes ninjas dont l'action a été pourtant annoncée aux Congolais, le matin du 4 avril, par R.f.i qui diffusa, ce jour-là, des

témoignages poignants sur l'objectif et les cibles des assaillants ainsi que la déclaration de Ntumi qui reconnaissait que ces assaillants étaient bien ses militants qui avaient pris les armes pour se prémunir de ce qui s'était passé à Pointe-Noire et pour manifester leur mécontentement des 32 ans au pouvoir de Denis Sassou-Nguesso. Ces déclarations sont encore récentes et peuvent être consultées dans les archives de R.f.i.

C'est le site du Monde.fr qui rapporte d'ailleurs plus clairement les propos de Ntumi qui reconnaît «encadrer et soutenir les populations qui agissent contre ce pouvoir qui n'hésite pas à employer la force, face à des gens à mains nues dont certains ont décidé de prendre les armes». «Ce ne sont pas les miennes, car je les ai rendues, assure-t-il. Mais, il en reste beaucoup à Brazzaville et la voie armée n'est plus exclue par certains. Nous sommes entrés dans la phase de contestation».

Il reste à la France de dire plutôt aux Congolais que face à une telle opération menée par un individu qui se met en bande organisée et armée pour kidnapper et tuer des innocents, comme bon lui semble, brûler, piller et casser à son goût, l'Etat devait offrir des fleurs. Peut-être que comme il s'agit du Congo que la France néocoloniale n'aime pas, ces actes ne peuvent pas être qualifiés de terroristes. Et, comment donc devrait-on qualifier la somme de tous ces agissements? En attendant la réponse, l'attitude de cette France désuète ferait certainement tourner le général De Gaulle dans sa tombe.

Sylvain BAKANAWA

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

“ECAir 6% brut 2016-2021”

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

6% brut
par an, pendant 5 ans



**MONTANT DE L'OPERATION
60.000.000.000 FCFA**

PERIODE DE SOUSCRIPTION
21 Mars au 21 Mai 2016

PRIX DE SOUSCRIPTION
10.000 FCFA (au pair)

NOMBRE DE TITRES
6.000.000 obligations

POURCENTAGE
6% brut par an

VALEUR NOMINALE
10.000 FCFA

QUOTITE MINIMALE DE SOUSCRIPTION
10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)

DUREE :
5 ans

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : contact@lafinanciere-congo.com
www.empruntobligataire-ecair.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16